

N°146 >>> JUIN 2019

**Pleslin  
Trigavou**

# Magazine d'Informations Municipales



**Jeux d'enfants  
à Riquamus**





## Sommaire

■	<b>Mot du Maire</b>	<b>3</b>
■	<b>Conseils municipaux</b>	<b>4</b>
■	<b>Résultats élections européennes</b>	<b>9</b>
■	<b>Vie communale</b>	<b>10</b>
■	<b>État Civil</b>	<b>11</b>
■	<b>Calendrier des manifestations</b>	<b>15</b>
■	<b>Travaux</b>	<b>16</b>
■	<b>Environnement</b>	<b>19</b>
■	<b>Urbanisme</b>	<b>21</b>
■	<b>Vie scolaire</b>	<b>22</b>
2 ■	<b>Vie associative</b>	<b>25</b>
■	<b>Culture</b>	<b>26</b>
■	<b>Dinan Agglomération</b>	<b>28</b>
■	<b>Patrimoine</b>	<b>30</b>
■	<b>Renseignements pratiques</b>	<b>32</b>



### Visite de M. Le Président du Conseil Régional de Bretagne

Accompagné de Mme La Sous-Préfète, de M. le Président de Dinan Agglomération et de M. Le Président de l'Établissement Public Foncier de Bretagne, le Président Loïg Chesnais-Gérard a tenu une réunion de travail en mairie de Pleslin Trigavou.

Jean Paul Leroy a présenté la commune et plus particulièrement l'opération de redynamisation du centre-bourg, pour laquelle, l'État, la Région, l'EPF, la Caisse des Dépôts et Dinan Agglomération sont partenaires.



## Le mot du Maire

Les travaux de redynamisation du bourg de Pleslin se poursuivent.

La structure alimentaire fête déjà son premier anniversaire et la friche des chais de la Ville au Comte a enfin disparu. Aujourd'hui c'est la réalisation des travaux de la rue Léon Pépin qui est en cours d'aménagement urbain.

Concernant l'éco - quartier, pour lequel nous avons obtenu un label national, nous travaillons le sujet, conscients que c'est une partie du bourg de demain que nous allons construire.

Quant à la future médiathèque dont la réalisation est prévue en 2020, le cabinet d'architectes a proposé au comité de pilotage une esquisse intégrant l'ancien presbytère dans une extension harmonieuse avec le bâti existant.

Je n'oublie pas la dimension culturelle qui dans le futur sera initiée à partir de la médiathèque ; elle est aujourd'hui portée par les acteurs de « la Ville se conte » qui après avoir « joué » le 1er acte : le temps de la transmission (Fête du 16 juin 2018) préparent l'acte 2 : le temps de la création.

Enfin, je rappelle que ces travaux de redynamisation font l'objet d'une subvention de près d'un million d'euros.

Par ailleurs la bonne situation financière de la commune nous permet d'être encore plus ambitieux. C'est ainsi que le Groupe Scolaire Georges Hervé, construit il y a 40 ans, vit une cure de jeunesse avec un programme très important de travaux. Nous rénovons la voie douce reliant depuis une trentaine d'années nos deux bourgs. Une nouvelle voie douce sécurisera aussi le chemin des Longues Raies entre le lotissement de la Boutronnais et la rue des sports. Et comme à l'accoutumée, un programme consistant de réfection de

nos routes communales sera fait à la rentrée.

Enfin, à Trigavou après le lotissement de La Guyonnais, le Conseil Municipal a décidé d'en créer un autre à la Ville Even (25 maisons).

Pour conclure, je veux signaler que tous les chantiers en cours ou à venir ont fait ou feront l'objet d'une démarche participative systématique. Je vous invite à vous y intéresser, avec le Conseil Municipal d'aujourd'hui et avec celui de demain, afin de continuer à développer ensemble harmonieusement notre commune.

Je vous souhaite un bel été.

Cordialement.

**Jean Paul LEROY**

Maire de Pleslin Trigavou



Signature du Livre d'Or

### Bulletin Municipal

Directeur de la Publication :

M. J-P. Leroy, Maire

Conception/réalisation :

Eole Communication / Impression : HPI

Dépôt légal : Juin 2019

## Conseil du 28 janvier 2019

### 1- Redynamisation du centre bourg

#### • Dépollution/démolition de la friche, fin de chantier et acquisition du site par la commune

L'établissement public foncier de Bretagne (EPF Bretagne) a d'abord fait l'acquisition pour la commune des anciens chais puis a procédé à la dépollution de la friche. Aujourd'hui la commune rachète à l'EPF Bretagne les terrains nus, pour une superficie totale de 11 038 m<sup>2</sup>. Le prix total acquisition et travaux est estimé à 468 164 € TTC.

#### • Médiathèque : Préprogramme et prochaines étapes

Le programmiste a finalisé la première phase de son travail qui consistait en la rédaction d'un préprogramme pour le projet de médiathèque. Une première approche des besoins a été faite après une consultation mise en place auprès des différents publics usagers.

### 2- Rénovation/restructuration du Groupe Scolaire Georges-Hervé : Présentation du projet et demande de subvention

Des travaux d'un montant d'un peu plus d'1,3 million y sont prévus sous la maîtrise d'oeuvre du cabinet d'architecte Bucaille et Wiener. Des demandes de subventions sont faites, au titre de la DETR 2019 (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour un montant de 346 095 €, au titre de la DSIL 2019 (dotation de soutien à l'investissement local) pour un montant de 346 095 € et au titre du contrat de partenariat Europe/Région/Dinan Agglomération pour un montant de 132 620 €. Une somme de 48 546 € est obtenue avec le contrat de territoire départemental. Trois préfabriqués seront loués le temps de ces travaux, coût 65 186 €.

### 3- Voirie

Les élus votent un budget prévisionnel 2019 de 150 000 €

### 4- Subventions

#### • Subventions classes de découverte

Maintien pour les classes de découverte à caractère local des écoles primaires publiques de la participation communale au tiers de leur coût. Ce dispositif est également ouvert aux Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire accueillant des enfants de la commune.

#### • Subventions voyages scolaires (établissements extérieurs)

Une subvention de 35 € par élève pour les classes de découverte et voyages scolaires des écoles primaires, collèges et lycées accueillant les enfants de la commune sera versée pour 2019.

#### • Subvention classes transplantées école Saint-Joseph

Une décision de principe pour financer le déplacement à hauteur de 35 € par enfant de la commune avait été prise, les élus donnent leur accord pour verser à l'OGEC, pour les 71 enfants concernés, une subvention de 2 485 €.

#### • Subvention à l'OGEC

Un 1<sup>er</sup> acompte de 15 330 € correspondant au tiers de la dotation globale sera versé à l'école privée. Le deuxième acompte sera versé en mai et le solde en octobre.

## Conseil du 26 février 2019

### 1- Approbation des comptes de gestion et administratifs 2018

#### • BUDGET COMMUNE 2018

Excédent reporté d'exercices antérieurs .....	1 393 542 €
Recettes .....	5 647 937 €
Dépenses.....	4 774 140 €
Excédent à reporter.....	873 796 €

702 000 € seront affectés en réserves à la section d'investissement et 411 742 € en fonctionnement. Le résultat déficitaire de la section d'investissement est affecté en report à cette même section pour un montant de 239 946 €.

#### • BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE 2018

Excédent reporté d'exercices antérieurs .....	115 042 €
Recettes .....	546 291 €
Dépenses .....	419 699 €
Excédent à reporter .....	126 591 €

L'excédent de fonctionnement de 104 154 € sera affecté au fonctionnement 2019. L'excédent d'investissement reporté à l'investissement pour 22 437 €.

#### • BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA GUYONNAIS 2018

Recettes .....	638 267 €
Dépenses .....	849 870 €
Déficit à reporter .....	211 603 €

Le résultat déficitaire de la section d'investissement de 211 603 € sera affecté en report en investissement.

### 2- Débat d'orientation budgétaire 2019

Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte de la tenue du DOB qui liste les orientations générales du budget.

### 3- Redynamisation du centre bourg

• Aménagement de la rue Léon Pépin en voie partagée : Autorisation de signature de conventions avec le Conseil Départemental et demande de subventions

Les travaux étant sur une route départementale, une autorisation sera demandée au conseil départemental pour réaliser ces travaux d'aménagement.

La consultation des entreprises va être lancée, des subventions de-

mandées : auprès du conseil départemental au titre des amendes de police pour 30 000 €, auprès de la région Bretagne au titre de l'appel à manifestation d'intérêt dynamisme des bourgs ruraux (AMI) pour 206 250 €.

#### • Médiathèque : présentation du scénario et lancement de la consultation du maître d'œuvre

La gestion du dénivelé de la parcelle et des différents niveaux de l'ancien presbytère impose une réflexion sur le positionnement du plateau principal de la médiathèque et de ses entrées. Il est prévu l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite de tous les niveaux de la médiathèque (dont l'ancien presbytère) par la mise en oeuvre d'un ascenseur. Le 1 % artistique sera mis en place dans le cadre de ce projet et il est envisagé de retenir un artiste de Street Art pour une intervention sur le pignon Est de l'ancien presbytère. L'enveloppe fixe de travaux est estimée à 1 070 000 € HT, l'enveloppe globale de 1,377 million avec les équipements informatiques et l'acquisition de nouveaux ouvrages estimés à 25 000 € HT. Une subvention sera demandée au titre de l'AMI pour 258 680 € et une autre sollicitée auprès de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) pour un total de 775 800 €, le projet communal répondant aux critères d'obtention (Surface minimale de 0,07 m<sup>2</sup> par habitant soit environ 250 m<sup>2</sup> ; 1,8 employé(e)s). Ce projet doit aussi être intégré à un réseau intercommunal ou bibliothèques intercommunales. En outre, réaliser l'accessibilité au cadre bâti, à l'information et à une documentation adaptée pour les personnes handicapées.

Trois candidats seront préselectionnés pour présenter une offre avec remise d'intentions architecturales. Les deux candidats admis à présenter une offre et non retenus recevront une indemnité maximum de 3 000 €. L'appel d'offre pour les travaux pourrait être lancé fin septembre 2019, la préparation des travaux pourrait avoir lieu à la mi-décembre 2019.

### 4 - Numérotation du village de la Peltrie et du lotissement privé « route de Dinard »

Pour faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, il convient d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation. Le numérotage des maisons au lieu-dit la Peltrie est exécuté ; il le sera également au lotissement privé « route de Dinard ».

### 5 - Rétrocession des voies, trottoirs et réseaux de la 1<sup>ère</sup> tranche du lotissement de la Ménardièrre

La rétrocession à la commune des espaces collectifs et des équipements de la 1<sup>ère</sup> tranche du « lotissement de la Ménardièrre » est acceptée pour 1 €, les frais d'acte et bornage seront à la charge du propriétaire du lotissement.

### 6 - Subventions pour les associations sportives intercommunales

Une convention de financement sur 3 ans a été signée entre Dinan Agglomération, les communes de Beaussais-sur-Mer, de Langrolay-sur-Rance, de Pleslin-Trigavou, de Plouër-sur-Rance et le Football Club Beaussais Rance Frémur, le Handball Beaussais Rance Frémur, le stade Plouërais Tennis et l'Entente Cycliste Rance Frémur.

Pour la commune, les subventions seront les suivantes : Football Club Beaussais Rance Frémur : 5 074 € (avec un versement d'attribution de compensation de Dinan Agglomération de 1 386 €) ; Handball Beaussais Rance Frémur : 2 387 € (avec un versement d'attribution de compensation de Dinan Agglomération de 347 €) ; Stade Plouërais Tennis : 3 464 € (avec un versement d'attribution de compensation de Dinan Agglomération de 693 €) ; Entente cycliste Rance Frémur : 2 165 € (avec un versement d'attribution de compensation de Dinan Agglomération de 866 €) ;

### 7 - Motion de soutien au Centre Hospitalier René Pleven

Les élus Pleslinais Trigavouas souhaitent exprimer leur vif intérêt pour le maintien des services publics de proximité. Ainsi, il est essentiel pour les habitants du bassin de vie dinannais de disposer d'un hôpital de plein exercice qui assure une offre hospitalière répondant aux besoins de santé à tous les âges de la vie. Une motion de soutien est adoptée à l'unanimité.

## ➔ Photo Insolite

### Il fait (vraiment !) bon vivre à Pleslin Trigavou !

Alors, juste pour confirmer le titre, nous avons eu la visite d'une cigogne, le temps d'un arrêt dans un champ à Trigavou ainsi qu'aux Landes de Reine en ce début mai. D'autres photos insolites sont attendues, par courriel en précisant votre nom et l'endroit ainsi que la date de la prise de vue sous format .jpg, à l'adresse suivante : [sylvie.mairiepleslin@gmail.com](mailto:sylvie.mairiepleslin@gmail.com)





Conseil du 9 avril 2019

## 1 - Vote des taux d'imposition 2019

Les taux sont inchangés depuis 2004 et la commission des finances a souhaité construire un budget 2019 sans augmenter la pression fiscale des contribuables. Par ailleurs, Dinan Agglomération propose une intégration fiscale progressive et une neutralisation pour le contribuable, avec un lissage des taux d'imposition sur 3 ans (2017 à 2019) aboutissant à l'homogénéisation des taxes sur le territoire de la nouvelle intercommunalité. Il y a donc lieu de modifier très légèrement les taux communaux :

DÉPENSES	ANCIENS TAUX	2017	2018	2019
Taxe d'habitation	16.04 %	16.08 %	16.12 %	<b>16,16 %</b>
Taxe sur le foncier bâti	16.69 %	16,76 %	16.83 %	<b>16,90 %</b>

## 2 - Vote des subventions 2019

Le taux de l'inflation pour 2018 est proche de 1,8 %, les subventions ne sont pas augmentées de façon générale sauf la participation légale à l'OGEC, revalorisée de 1.37%. La demande de revalorisation de la subvention pour l'association Danse et Gymnastique a été prise en compte considérant le bilan de cette association qui s'adresse en particulier aux enfants et les subventions versées aux organismes de solidarité publique (secours populaire et le secours catholique) sont également revalorisées. Il est rappelé que la participation forfaitaire aux dépenses de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association passe de 438 € à 444 € par élève domicilié sur la commune, une dotation qui n'intègre pas les dépenses supplémentaires prises en charge directement pour le budget communal à savoir :

- La rémunération des personnels communaux assurant le service de restauration durant la pause méridienne.
- La rémunération des intervenants dans les classes (bibliothécaire et animateur sportif).
- Le coût des entrées et transports piscine.

La participation financière réelle de la commune s'élève à 740 € / élève / an.

Certaines des associations apparaissant ci-dessous n'ayant pas encore adressé leur demande et leur bilan financier en mairie, les sommes votées ne leur seront versées qu'une fois les formalités remplies et examinées.

## A) ASSOCIATIONS LOCALES ET CANTONALES

ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET PARA SCOLAIRES	
1) Association parents élèves école Trigavou	360
2) Conseil parents d'élèves école publique Pleslin-APE	360
3) Association parents d'élèves école privée	360
4) Coopérative scolaire de Trigavou	360
5) Coopérative scolaire de Pleslin	360
6) Ogec 444 € x 101	44 844
<b>TOTAL</b>	<b>46 644</b>

ASSOCIATIONS SPORTIVES	
10) Cyclo Club d'Armor	80
11) Badminton Club	0
12) Skol Gouren	350
13) Danse et Gymnastique 500 + 90 except.	590
14) Din'handisport Dinan	50
15) Armor Danse	200
16) Ruffian Savate Club	100
17) Archers du Frémur	170
<b>TOTAL</b>	<b>1 540</b>

CULTURE ET LOISIRS	
20) Loisirs Amitiés	635
21) L'art est dans le bois (biennal) 3 000 € en 2017	3000
22) Rosbif Association	500
23) Association Fête des Mégalithes	500
24) Côtes d'Arts Vifs	100
25) Boromo Rance Frémur	100
<b>TOTAL</b>	<b>4 835</b>

ACTION SOCIALE ET SANTÉ	
30) ADSCE (aide à domicile) 0,60€ x 3578	2 146,80
31) Anim'âges Dinan	100
32) Association un défi pour Sullivan	100
33) Association le combat de Maud	100
34) Assoc. Beaussais Solidarité - Epicerie solidaire	500
35) Kiwanis	100
<b>TOTAL</b>	<b>3 047</b>

DIVERS	
40) FNACA/AAC Pleslin Trig/Trémereuc	75
41) Sté de chasse Diane du Frémur	90
42) Sté de chasse de Trigavou	90
<b>TOTAL</b>	<b>255</b>

## B) ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES ET AUTRES

ENVIRONNEMENT	
50) Eaux et rivières de Bretagne APPSB	40
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>

ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET PARA SCOLAIRES	
60) Chambre des métiers Ille et Vilaine 55€x8	0
61) Chambre des métiers Côtes d'Armor 60€x8	480
62) Centre formation Apprentis Côtes d'Armor 45€x3	135
<b>TOTAL</b>	<b>615</b>

ACTION SOCIALE ET SANTÉ	
70) ADAPEI Papillons blancs des Côtes d'Armor	40
71) Association des donneurs de sang	50
72) Association des paralysés de France St Brieuc	20
73) Association Prométhée St Brieuc	60
74) Steredenn (FJT du Pont Pinet)	180
75) Alcool assistance la Croix d'or Dinan	80
76) Les restaurants du cœur	300
77) Solidarité Dinan Banque Alimentaire Dinan	300
78) Secours catholique 22	150
79) Association secouristes actifs Dinan	20
80) Association Jalmalv 22	20
81) Union Nationale Amis et Familles malades mentaux	20
82) Association des Laryngectomisés	20
83) Handi'chiens	100
84) Secours Populaire	150
85) Association "Quatre Vaulx - Les Mouettes St Cast	20
86) Le Trek de l'espoir de Théo 35 Moutiers (except)	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 530</b>

DIVERS	
90) La prévention routière	30
91) Centre d'Information des droits de la Femme	30
92) Ligue des droits de l'homme Dinan	30
93) SNSM Lancieux	30
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>

**TOTAL GÉNÉRAL 58 625,80 €**

## 3 - Modification des tarifs du budget annexe de la cuisine centrale

Constatant une augmentation sensible des dépenses pour l'EHPAD et tenant compte du bilan de l'année 2018, les tarifs appli-

cables pour le budget annexe de la cuisine centrale sont modifiés à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019.

DÉSIGNATION	TARIFS
Repas pour les enfants des cantines scolaires	3 € 60 / repas
Repas Accueil de Loisirs sans Hébergement	4 € 50 / repas
Repas portage à domicile	5 € 55 / repas
<b>RESIDENCE DE L'ORME</b>	
Petit déjeuner	0 € 70
Déjeuner	4 € 55
Goûter	0 € 25
Dîner	4 € 30
	<hr/>
	9 € 80

## 4 - Création d'un lotissement à la Ville Even

Le PLU approuvé le 10 décembre 2007 a, tout en respectant l'espace agricole, classé des surfaces potentiellement constructibles. Sur Pleslin, l'urbanisation progresse régulièrement ces dernières années. Elle est plus lente sur Trigavou. C'est pourquoi, après avoir réalisé un lotissement communal à la Guyonnais (il reste 2 lots), il est décidé de créer un nouveau lotissement communal sur le secteur de la Ville Even classé 1AUB au PLU, sur une zone de 15 000 m<sup>2</sup>.

Les propriétaires concernés ont exprimé leur accord de principe pour vendre leur terrain à la commune, avec un prix d'acquisition de 15 € le m<sup>2</sup> pour les surfaces bordant la route communale (8 180 m<sup>2</sup>) et 12 € le m<sup>2</sup> pour le reste (6 758 m<sup>2</sup>), précisant que les terrains de ce secteur 1AU sont soumis à la Taxe Forfaitaire de 6.67 % au profit de la commune. Un budget annexe pour le lotissement de la « Ville-Even » sera créé.

## 5 - Vote des budgets primitifs 2019 (commune, cuisine centrale, lotissement de la Guyonnais, lotissement de la Ville Even)

Le Débat d'Orientations Budgétaires a eu lieu le 26 février démontrant la bonne santé financière du budget communal avec en particulier :

- Une capacité d'autofinancement de 1 113 742 € 82, permettant de faire face au remboursement de la dette en capital et de financer une partie de l'investissement ;
- Une dette par habitant (164€) bien inférieure à la moyenne départementale (853 €) autorisant la réalisation de nouveaux emprunts.

**Budget principal : 7,3 M € se décompose ainsi :**

- **Section de fonctionnement**
  - Concernant le budget principal et avec des taux d'imposition constants, la proposition est de 3 407 760 €.
  - Les recettes sont constituées de 4 éléments :
    - L'excédent antérieur reporté de 2018 (budget principal et budget assainissement) pour 12.08 %
    - Les « impôts et taxes » 43.33 %



- Les « dotations et participations » pour 32.88 %
- Les « autres recettes » pour 11.71 %
- Les dépenses quant à elles, restent maîtrisées permettant un virement à la section d'investissement à hauteur de 713 150 €.

## • Section d'investissement

- Outre les grands chantiers (le Groupe Scolaire Georges Hervé, la rue Léon Pépin et en fin d'année le début des travaux de la médiathèque...), les principaux chantiers programmés en 2019 sont :
- Le programme annuel de réfection des routes communales ;
- La réfection de la voie douce entre Pleslin et Trigavou ;
- La création d'une voie douce chemin des Longues Raies
- L'aire de jeux de Riquamus ;
- Ce budget d'investissement, ambitieux et réaliste, de 3 974 555 €, sera réalisé avec un emprunt d'environ 1 400 000 €, compatible avec le niveau de la dette en cours.

## • Budget cuisine centrale

Le budget s'équilibre à 413 857 € en fonctionnement et à 30 769 € en investissement. Les tarifs de fourniture de repas restent identiques pour le centre de loisirs Rance Frémur (4 € 50), le portage de repas (5 € 55) et les cantines scolaires, et sont réajustés pour l'EHPAD (9 € 80). En investissement, les crédits permettront l'éventuelle acquisition de matériels.

## • Budget Lotissement de la Guyonnais

Le budget s'équilibre à 456 053 € en fonctionnement et à 583 195 € en investissement.

## • Budget Lotissement de la Ville Even

Création d'un budget annexe qui s'équilibre à 225 001 € en fonctionnement et à 225 000 € en investissement permettant l'acquisition foncière sur l'exercice 2019.

## 6 - Redynamisation du centre bourg :

### • Rue Léon-Pépin : Attribution des marchés de travaux et présentation du plan de communication

Monsieur le Maire est mandaté pour attribuer le marché à l'entreprise la mieux disante. Un panneau va être installé aux deux extrémités de la rue Léon-Pépin pendant les travaux pour rappeler que les commerces restent ouverts. Des flyers avec le plan de déviations vont être distribués aux riverains et dans les commerces.

### • Médiathèque : consultation du maître d'œuvre et demande de subvention

La commune a reçu 28 candidatures pour ce projet, le comité de pilotage s'est réuni en formation restreinte pour sélectionner les 3 candidats autorisés à participer à la suite de la procédure.

Les candidats retenus sont :

- Colas Durand Architectes de Lamballe
- IC.AR Atelier d'architecture de Pordic
- Xavier Pageot Architectes de Saint-Brieuc

Le candidat choisi à l'issue de la présentation sera proposé au conseil municipal lors de la séance du mois de mai.

## 7 - Rénovation du groupe scolaire Georges-Hervé : attribution des marchés de travaux

Les entreprises les mieux disantes en solution de base sont :

- Le groupement SARC avec les entreprises locales ; Fabien Marchand, Degaraby Levacher, Guillaume Josselin, Vincent Dejoie et AMCI, ACCES SYSTEME, MANIVEL, FAUCHE, Bernard JOSSELIN, BIDAULT

TOTAL HT : 1 158 789 €

## 8 - Présentation du nouveau site internet

Le site internet est un outil indispensable pour répondre aux besoins d'informations des pleslinois(es) trigavouas(es). Dans un souci constant de renforcer l'information et la communication, la commune s'est engagée dans une refonte complète de son site internet. Désormais organisé autour d'un menu à cinq entrées (la commune, pratique, à tout âge, se divertir, vers un écobourg), il permet un accès plus rapide et facile à l'information et offre de nouvelles fonctionnalités pour faciliter les échanges entre les usagers et les services. Ce site a été réalisé par les services de la mairie avec la société Créasit (Nantes) pour un coût modéré de 5 271 € TTC qui a été négocié grâce à la mutualisation avec les communes de Plouër-sur-Rance et Langrolay-sur-Rance. Le contenu final du site sera encore travaillé dans les semaines à venir.

## 9- Dinan Agglomération

### • Demande au titre du fonds de concours 2019-2020

Dinan Agglomération a reconduit l'attribution d'un financement de 5 000 € minimum et 20 000 € maximum pour des opérations d'investissement des communes de Dinan Agglomération non identifiées dans le SCOT (schéma de cohérence et d'organisation territoriale) en tant que pôle de centralité principal ou secondaire. Un fonds de concours à hauteur de 20 000 € sera sollicité pour le financement de la requalification de la voie douce entre Pleslin et Trigavou.

## 10 - Questions diverses

### • Motion contre le projet de loi « École de la confiance »

L'Assemblée nationale a adopté le 19 février 2019 le projet de loi « Pour une école de la confiance » porté par le ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer. Ce projet a suscité de vives inquiétudes tant auprès des parents d'élèves et des enseignants que des collectivités. Parmi les points qui posent problème, un amendement au projet de loi qui prévoit de « regrouper les classes d'un collège et d'une ou plusieurs écoles situées dans le même bassin de vie » au sein d'un nouveau type d'établissement, les « établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux » (EPSF). Le principal de collège assisté d'un directeur-adjoint serait chargé de gérer ces nouvelles structures. Que deviendraient alors les directeurs d'écoles ? Leur rôle, du fait de la proximité, est essentiel auprès des familles et de la commune. Les élus (8 voix pour, 10 abstentions) demandent le retrait de ce point du projet de loi « Pour une école de la confiance ».

Le 21 mai dernier, le Sénat a adopté le texte de loi remanié. L'article qui prévoyait le regroupement des écoles avec leur collège de secteur a été supprimé.

## Conseil du 20 mai 2019

### 1 - Redynamisation du centre bourg :

#### • Médiathèque : attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Après audition des 3 architectes retenus, le COPIL a mis en première position le cabinet d'architectes PAGEOT MAILLET, considérant en particulier que leur projet s'appuie sur une étude fine du dénivelé du terrain et des niveaux de l'ancien presbytère. Le choix d'implanter le niveau principal de la médiathèque à un niveau intermédiaire permet de trouver des liaisons aisées avec les niveaux Rdc Haut et Rdc Bas du bâtiment existant. Le hall (avec sa circulation verticale) trouve toute sa cohérence. La proposition de surface à R+1 de l'ancien presbytère est intéressante.

L'insertion dans le site de l'extension est appréciée avec une prise en compte de la proximité directe du cimetière, du multiservices et des stationnements au Sud. Le traitement architectural côté place de la Mairie est réussi et donne une image d'« ouverture de l'équipement » attendue pour une médiathèque.

La synthèse finale prenant en compte les honoraires (mission de base et missions complémentaires) donne la meilleure note au cabinet d'architectes PAGEOT MAILLET. En conséquence, celui-ci est déclaré le moins et le mieux disant pour un montant de 96 300 € HT. Le conseil municipal à l'unanimité attribue le marché au cabinet d'architectes PAGEOT MAILLET.

#### • Médiathèque : avenant n° 1 programmiste PREPROGRAM

La mission de programmiste a été signée avec le bureau d'études Préprogram le 21 novembre 2018, pour un montant de 19 190 € HT. Ce marché prévoyait une tranche optionnelle qui n'avait pas été retenue. Mais considérant la complexité du dossier et la volonté municipale d'aboutir à une médiathèque parfaitement définie dans ses usages et bien intégrée dans la centralité du bourg, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité la tranche optionnelle d'Assistance à maîtrise d'Ouvrage jusqu'à l'avant-projet définitif (APD), pour un montant de 5 110 € HT.

#### • Requalification rue Léon-Pépin : avenant n° 1 maîtrise d'oeuvre

Tenant compte de la réévaluation du coût prévisionnel des travaux de 449 975 € HT, le marché initial du cabinet BOURGOIS est porté de 28 050 € HT à 32 978 € HT.

#### • Multiservices : avenant n° 5 EVEN

Le marché initial de l'entreprise EVEN était de 151 600 € HT. Avec les différents avenants dont le n°5 (moins 32 805 € HT, motivé par la non-réalisation de travaux de voirie), le montant du marché final est de 156 253 € HT.

#### • La Ville se conte : acte 2

Le COPIL travaille en particulier sur différentes thématiques telles que le patrimoine, le vivre-ensemble et l'écologie. Si quelques actions envisagées verront leur réalisation à court terme, d'autres seront étalées dans le temps et s'inscriront dans la politique culturelle initiée par la future médiathèque.

### 2 - Avis sur enquête publique : installation classée « GAEC de la Holstein au lieu-dit « La Gromillais » en Corseul

Par 10 voix pour et 8 abstentions, le conseil municipal émet un avis

favorable pour l'extension de l'élevage bovin à 300 vaches laitières, et la construction d'une usine de méthanisation. Le plan d'épannage sur le territoire de Pleslin Trigavou n'étant pas impacté.

### 3 - Question diverse : Redevance d'occupation du Domaine Public (Orange)

France Télécom - Orange doit s'acquitter en 2019 d'une redevance de 3 403 € pour les installations d'infrastructure de télécommunication existantes sur la commune.

## ELECTIONS EUROPÉENNES - 26 MAI 2019

INSCRITS	2833	100
VOTANTS	1577	55,67%
BLANCS	49	3,11%
NULS	42	2,66%
EXPRIMÉS	1486	94,23%
Mme AUBRY Manon	91	6,12%
M.DE PREVOISIN Robert	0	0,00%
M. CAMUS Renaud	0	0,00%
Mme MARIE Florie	0	0,00%
Mme LOISEAU Nathalie	290	19,52%
M.TRAORÉ Hamada	0	0,00%
M.PHILIPPOT Florian	5	0,34%
M.ALEXANDRE Audric	0	0,00%
M.BOURG Dominique	30	2,02%
M.VAUCLIN Vincent	0	0,00%
M. LAGARDE Jean-Christophe	30	2,02%
M.GLUCKSMANN Raphaël	114	7,67%
M.GERNIGON Yves	3	0,20%
M.HELGEN Gilles	0	0,00%
M.DUPONT-AIGNAN Nicolas	60	4,04%
Mme CAILLAUD Sophie	0	0,00%
Mme DELFEL Thérèse	0	0,00%
Mme ARTHAUD Nathalie	23	1,55%
M.BROSSAT Ian	29	1,95%
M.ASSELINRAU François	21	1,41%
M.HAMON Benoît	92	6,19%
Mme TOMASINI Nathalie	0	0,00%
M.BARDELLA Jordan	344	23,15%
Mme CORBET Cathy Denise Ginette	0	0,00%
M.SANCHEZ Antonio	0	0,00%
M.DIEUMEGARD Pierre	1	0,07%
M.CHALANÇON Christophe	0	0,00%
M.LALANNE Francis	9	0,61%
M.BELLAMY François-Xavier	102	6,86%
M.JADOT Yannick	213	14,33%
Mme THOUY Hélène	24	1,62%
M.BIDOU Olivier	5	0,34%
M.PERSON Christian Luc	0	0,00%
M.AZERGUI Nagib	0	0,00%
Total	1486	100,00%





## Le dispositif « argent de poche » prend de l'ampleur

Après de timides débuts, le dispositif argent de poche a trouvé ses marques : lors de la dernière session, une dizaine de jeunes, âgés de 16 à 18 ans non révolus, étaient volontaires pour différentes missions pendant les vacances scolaires. Ces missions sont variées, allant d'archivage au nettoyage de la commune, de mise à jour de la revue de presse... Des missions de trois heures, en échange desquelles les jeunes perçoivent une rémunération de 15 €, d'où le nom du dispositif : argent de poche. Pour la plupart d'entre eux, ce n'est pas l'aspect financier qui les a poussés à venir remplir un dossier en mairie. C'est plus le fait d'être utile à la collectivité et de s'occuper pendant trois heures, même si récupérer un peu d'argent n'est pas négligeable ! Cette mission argent de poche sera renouvelée a priori début juillet, tous les jeunes de 16 à 18 ans non révolus peuvent participer, le dossier d'inscription est à demander au secrétariat de mairie.

## Du nouveau à la Résidence de l'Orme (Ehpad)

L'ascenseur principal, qui date de l'ouverture de la résidence en 1986, n'est plus adapté, tant en termes de fréquence d'utilisation qu'en termes d'accessibilité (augmentation de la dépendance des résidents). Tenant compte de ces constats, Côtes d'Armor Habitat, le maître d'ouvrage, a décidé de construire un nouvel ascenseur. Celui-ci sera opérationnel en juillet prochain.



## Simone et André Noël, un couple en diamant

Simone Diaquin, née le 17 mai 1938 au Perreux-sur-Marne (Val de Marne) et André Noël, né le 25 mars 1936 à Yvignac-la-Tour (Côtes d'Armor) se sont rencontrés en 1957. Rien d'anormal à ce qu'ils fassent connaissance : André a suivi un apprentissage dans la boulangerie, tandis que Simone

était employée... Dans une confiserie ! C'était en juillet 1957. Simone et André se sont mariés le 28 février 1959 au Perreux, cinq enfants sont venus agrandir la famille. Cinq filles : Evelyne et Annick, nées le 21 mars 1960 ; Jacqueline, le 1<sup>er</sup> mars 1961 ; Liliane le 14 décembre

1962 et Florence, le 2 mars 1966. Le couple a 13 petits-enfants, 10 filles, trois garçons et également trois arrières petites filles et six arrières petits-garçons.

Simone a été décorée de la médaille d'honneur de la famille française en 2001. Le couple est très actif et impliqué dans la vie de la commune, que ce soit dans la société de chasse pour André, au comité des fêtes, au club des aînés ou encore plus récemment à la présidence de la FNACA. Le jardinage fait également partie des occupations du couple, qui a fêté en famille, samedi 18 mai, ses noces de diamant. 60 ans d'une belle union !



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

• Maël Miagat	2, chemin des Druides	14/01/2019
• Swann Chevalier	La Pilotais	18/01/2019
• Pauline Benard Levaillant	5, La Butte de Broons	03/02/2019
• Marceau Rousselot Paris	30, rue des Perrières	16/02/2019
• Owen Moulin	1, rue Jean Jaurès	19/02/2019
• Inès Bensalem	23, rue de Penthièvre	10/03/2019
• Tom Morel	27, Lot La Guyonnais	20/03/2019
• Marley Vecellio-None	La Bitais	24/03/2019
• Léa Lumutricy	12, La Bigotière	02/04/2019
• Téo Chenu	14, chemin des Longues Raies	16/04/2019
• Nelya Ben Khedhir	12, La Boutronnais	22/04/2019
• Éllie Geslin Tourbot	15, rue de l'Argoat	22/04/2019
• Mathéo Benoist	39H, Trébéfour	28/04/2019
• Constance de Brye	7, La Rouxière	05/05/2019
• Zélie Valet	La Tardivelais	07/05/2019

*Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits Pleslinois Trigavous.*

### MARIAGES

• Serge Languille et Florence Mazarias	15, rue des Mares	04/05/2019
• Mathieu Carré et Sonia Charpentier	19, rue du Frémur	11/05/2019
• Paul Pithon et Céline Eslan	58, Trébéfour	18/05/2019

*Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur*

### PACS

• Jérémy Fernandes et Anaëlle Menaut	5, allée du Petit Bois	01/03/2019
• Jonathan Guérin et Maëlle Nouvel	22, rue de l'Argoat	02/03/2019
• Fabien Bignon et Lucie Perrot	8, rue de l'Argoat	15/03/2019
• Fabrice Cadin et Emilie Denis	27, rue du Goëlo	22/03/2019
• Steeve Rehel et Laëtitia Guilbaud	21, rue des Mares	26/04/2019
• Marc Le Mouzer et Corinne Lefebvre	2, Le Creux	07/05/2019

*Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur*

### DÉCÈS

Ida Grejois née Frasca le 12/10/1938 décédée le 16/01/2019 à Dinan  
 Pierre Davy né le 11/05/1935 décédé le 25/01/2019 à Dinan  
 Philippe Carlo né le 01/11/1937 décédé le 28/01/2019 à Dinan  
 Camille Coutial née Lesaulnier le 27/07/1930 décédée le 08/02/2019 à Meaux  
 Olga Hervé née Ribault le 29/09/1920 décédée le 24/02/2019 à l'Ehpad de l'Orme  
 René Lepetit-Cérel né le 14/10/1924 décédé le 09/03/2019 à Pleslin Trigavou  
 Annie Collard née Picot le 18/03/1952 décédée le 17/03/2019 à Pleslin Trigavou  
 Jean Jouble né le 28/09/1938 décédé le 23/03/2019 à Dinan  
 Gérard Delanoë né le 15/07/1949 décédé le 30/03/2019 à Pleslin Trigavou  
 Laurent Laffont né le 30/11/1972 décédé le 10/04/2019 à Dinan  
 Marie Hamon née Allain le 06/03/1937 décédée le 10/04/2019 à Dinan  
 Corinne Hervé née le 28/07/1971 décédée le 11/04/2019 à Dinan  
 Philippe Leuk né le 20/12/1934 décédé le 09/05/2019 à Saint-Malo  
 Yvette Minier née Bienassis le 26/12/1932 décédée le 11/05/2019 à l'Ehpad de l'Orme  
 Yvette Meurisse née Demay le 20/02/1934 décédée le 11/05/2019 à l'Ehpad de l'Orme  
 Jean Marie Weyant né le 30/04/1958 décédé le 18/05/2019 à Pleslin Trigavou

*Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.*

## ➔ Réunion publique au lotissement de la Ménardière

Vendredi 3 mai, la municipalité avait invité les habitants du lotissement de la Ménardière, soit 101 logements dont 12 locatifs, à un temps d'échange et de discussion. Ces nouveaux résidents ont exprimé leur satisfaction d'avoir à leur disposition des espaces naturels communaux qui sont des lieux de détente mais surtout des poumons verts, tels que la châtaigneraie, le bois Gamin, le bassin de rétention des eaux pluviales géré par écopâturage, mais aussi la voie verte bordant à l'Est le lotissement. Ils s'inscrivent dans la volonté d'évolution vers un écobourg et de protection de la biodiversité de la commune. Lors de cette rencontre, il a été rappelé que la vitesse était limitée à 30 km/h, tout comme dans les lotissements attenants. Une distribution de plaques numérotées des maisons a été faite auprès des personnes présentes. Les équipements collectifs de la 1<sup>re</sup> tranche du lotissement ont été rétrocédés à la commune, pour la 2<sup>e</sup> tranche cela sera également le cas lorsque les travaux seront terminés par le lotisseur Coopalis et son maître d'œuvre le cabinet Nord-Sud. Un nouvel échange avec la municipalité aura lieu pour déterminer les jeux champêtres à installer dans la châtaigneraie.





## Présentation de notre nouveau site Internet



## Un nouvel outil de communication

Que vous soyez de passage dans la région, habitant ou futur habitant de la commune, vous êtes les bienvenus sur notre nouveau site Web ! Nous vous invitons à découvrir ses différentes rubriques et fonctionnalités, en espérant qu'elles vous permettent de vous faire une idée plus précise des actions que mettent en œuvre les élus et l'ensemble du personnel communal.

### Une mine de renseignements pratiques

Ce site est le fruit d'un long travail de réflexion et de rédaction, mené depuis plusieurs mois en partenariat avec l'agence Creasit de Nantes.

### Il vous permettra, entre autres, de :

- Retrouver des informations pratiques (coordonnées, localisation, météo...)
- Contacter la mairie pour toute demande de renseignements
- Connaître les dernières actualités de la commune
- Réaliser vos démarches administratives en ligne grâce au Guichet virtuel
- Mettre en valeur les différents acteurs de la commune (artisans, commerçants, associations...)
- Prendre connaissance des derniers comptes rendus des commissions et conseils municipaux

## Un site accessible à tous

En tant que service public, notre principale mission est de proposer des services accessibles à tous, sans discrimination. Ce site Internet respecte donc les normes techniques d'accessibilité pour les handicapés.

Il était également primordial, pour la modernité et la pérennité de cet outil de communication, qu'il soit compatible sur tous les supports (ordinateur, tablette, smartphone...). Grâce à cela, vous pouvez consulter nos informations dans les transports en commun par exemple !

### À vous de jouer !

Ce nouveau portail se veut dynamique, à l'image de notre commune, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions. Vous pouvez également nous proposer des actualités à relayer. Nous y serons particulièrement attentifs. De notre côté, nous nous engageons à mettre à jour ce site régulièrement afin de vous fournir des informations utiles au quotidien.

La mise en ligne est officielle depuis le 1<sup>er</sup> avril à l'adresse : [www.pleslin-trigavou.fr](http://www.pleslin-trigavou.fr)  
Bonne visite !



## Les règles de base du savoir-vivre ensemble

Les beaux jours sont là – ou devraient l'être-. Avec eux, l'envie de faire la fête à l'extérieur... Mais cela n'est pas sans quelques règles élémentaires de « savoir-vivre » à prendre. D'abord, en prévenant son entourage immédiat. Question de politesse. Mais cela ne veut pas pour autant dire excès : un décret du 31 août 2006 précise « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité » (Article R. 1334-31 du code de la santé publique).



Pour la tonte des pelouses et les travaux de bricolage, l'arrêté préfectoral du 27.02.1990 est toujours en vigueur, nous vous rappelons qu'il doit être respecté.

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

## On voit le Mont-Saint-Michel

Vous qui empruntez la voie verte V2-V3, savez-vous qu'au lieu-dit La Détourbe, au niveau de la coopérative agricole, vous pouvez apercevoir par beau temps le Mont-Saint-Michel ?



La commune a créé et fait poser un panneau en direction du Mont-Dol et du Mont-Saint-Michel, juste en face du banc en bois. Voilà un atout supplémentaire pour arpenter cette ancienne ligne de chemin de fer Dinan-Dinard transformée, dès 1992, en voie verte pour les départements 22-35.

## Attention, amis promeneurs, randonneurs, joggeurs !

Ce n'est pas un remake des « Oiseaux » d'Hitchcock, et pourtant il a été signalé à plusieurs reprises des attaques de buses dans le secteur de Trébéfour... ! Cela pourrait prêter à sourire, mais les joggeurs qui ont vu surgir les rapaces dans un vol menaçant ont eu une belle frayeur. L'envergure d'une buse adulte peut atteindre 1,50 m ! Au moment de la reproduction, elle défend sa progéniture et peut se montrer agressive, c'est un rapace protégé. En lisière des bois de Trébéfour, une certaine prudence s'impose avec la genty ailée.



## ADS

L'Association est reconnue comme un acteur incontournable des soins coordonnés à domicile par les autorités de tutelle : Conseils Généraux d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor, Agence Régionale de Santé, Caisses d'Assurance-Maladie. Elle entretient des liens étroits avec les partenaires sociaux et médicaux du secteur : Union Mutualiste d'Ille-et-Vilaine, UNA, CLIC, établissements hospitaliers, monde associatif.

**Beaussais Rance-Frémur**  
1, bis rue Léon Pépin  
22490 PLESLIN-TRIGAVOU  
02 96 27 86 77  
[accueil.brf@adsce.fr](mailto:accueil.brf@adsce.fr)  
[www.adsce.fr](http://www.adsce.fr)

**Accueil du lundi au jeudi**  
de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30  
Le vendredi de 8h à 12h  
et de 13h30 à 16h30



## Une trentaine de jeunes à la cérémonie citoyenne

Jean-Paul Leroy, maire, a accueilli en mairie une trentaine de jeunes qui vont voter pour la 1<sup>re</sup> fois lors des Européennes. 83 jeunes de la commune étaient concernés par l'obtention de leur 1<sup>re</sup> carte d'électeur, et une trentaine étaient présents à cette cérémonie de citoyenneté. Tous n'ont pu répondre à l'invitation lancée et une dizaine s'est excusée « ce qui est déjà un acte citoyen » a fait remarquer le maire. Tous ont reçu leurs cartes et le livret du citoyen, rappelant les droits mais aussi les devoirs civiques.



## BIENTÔT...

### Forum des associations et accueil des nouveaux habitants

Le vendredi 6 septembre, à partir de 18 h à la salle omnisports : le forum des associations sera l'occasion de découvrir le tissu associatif de notre commune. Une vingtaine d'associations animeront le forum et répondront à vos attentes.

A 19 h, M. le Maire accueillera les nouveaux habitants de notre commune.



### Les Joutes Nautiques : on recrute !

Dimanche 14 juillet, à partir de 10 h, au port de Dinan-Lanvallay

L'association Kiwanis Club Pays de Dinan organise la 15e édition des joutes nautiques. Cette année, notre commune participera à nouveau à cette conviviale manifestation sportive regroupant des équipages de communes voisines. Venez nombreux assister au spectacle et encourager notre valeureuse équipe. Les bénéfices de cette journée permettent au Kiwanis Club d'aider l'enfance malheureuse ou handicapée de la région. Nous sommes à la recherche de membres d'équipage. Contact à la mairie au 02 96 27 80 03.



### As. Danse et Gymnastique : spectacle de fin d'année

Samedi 15 juin, à partir de 20 h 30, à la salle des Fêtes

L'association vous invite à venir assister à son spectacle de fin d'année. Vous pourrez découvrir le travail effectué par les membres de l'association. A cette occasion, il sera possible de prévoir votre pré-inscription pour la saison prochaine. D'autre part, le mercredi 19 juin de 14 h à 17 h, à la salle omnisports, l'association organise un Gv'Athlon. Cette manifestation permet de promouvoir l'activité physique pour les plus jeunes. Entourée de bénévoles l'animatrice met en place différents ateliers permettant aux enfants de vivre un moment récréatif. Si l'esprit de compétition est absent, l'émulation et la coopération permettent de réaliser un travail de sociabilité de manière ludique, en apprenant aux enfants à jouer et danser les uns avec les autres.



## CALENDRIER DES ANIFESTATIONS

### JUIN

- **Mercredi 12** : Bibliothèque Pleslin « ramène ta science ! » 10 h 30-12 h et 15 h - 18 h
- **Samedi 15** : Salle des Fêtes – Danse & Gymnastique – Gala fin d'année.
- **Samedi 15** : Landes de Reine – Vélo Club Dinannais – Courses Cyclistes : 12 h 30 à 19 h.
- **Samedi 15** : Bibliothèque Pleslin « ramène ta science ! » 10 h 30-12 h et 15 h - 18 h
- **Mercredi 19** : Salle Omnisports – Danse & Gymnastique – Gv'Athlon : 14 h à 17 h.
- **Samedi 22** : Stade P. Vétier – A.P.E. G. Hervé – Kermesse.
- **Dimanche 23** : Ecole Saint-Joseph – A.P.E.L. – Kermesse.
- **Mardi 25** : Bibliothèque de Pleslin – lecture mise en scène de textes de Jean-Luc Lagarce, 19 h, gratuit
- **Jeudi 27** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Grillades.
- **Samedi 29** : Stade P. Vétier – Pétanqueurs de l'Orme – Tournoi René Loquen.
- **Dimanche 30** : Salle des Fêtes & Parking – A.P.E. Ch. Josselin – Kermesse.

### JUILLET

- **Samedi 13** : Stade P. Vétier – Feu d'artifice.
- **Samedi 13** : Lande de Reine – FNACA & AC – Grillades.
- **Dimanche 14** : Port de Dinan – Joutes Nautiques.
- **Dimanche 14** : Landes de Reine – Vélo Club Dinannais – Courses Cyclistes : 11 h à 18 h 30.
- **Mercredi 17** : Site des mégalithes animation « Partir en livre » de 16 h à 18 h
- **Samedi 20** : Site des Mégalithes – à partir de 16 h : Fête des Mégalithes.
- **Dimanche 28** : Salle des Fêtes – Chasse Trigavou – Repas.

### AOÛT

- **Dimanche 25** : Stade P. Vétier – Handball Beaussais-R.F. – Vide grenier.

### SEPTEMBRE

- **Vendredi 6** : Salle Omnisports – 18 h : Forum des associations et accueil des nouveaux habitants.
- **Vendredi 6** : Salle des Fêtes – Groupama – A.G. & repas.
- **Dimanche 8** : Salle J. Lesaichot – Diane du Frémur – Cartes : 10 h.
- **Samedi 14** : Stade P. Vétier – As. Rosbif – Fête de la saucisse.
- **Samedi 14** : Landes de Reine – Vélo Club Dinannais – Courses Cyclistes : 11 h à 18 h 30.
- **Vendredi 20** : Salle J. Lesaichot – Archers du Frémur – A.G. : 20 h.

### OCTOBRE

- **Dimanche 6** : Salle des Fêtes – A.P.E. Ch. Josselin – Braderie Puériculture.
- **Vendredi 11** : Salle des Fêtes – Randonneurs du Frémur – 19 h 30 : Repas.
- **Dimanche 13** : Concentration des Châtaignes : cycliste, VTT & pédestre – départ salle J. Lesaichot  
Cyclo Club d'Armor.
- **Dimanche 20** : Salle des Fêtes – Municipalité – Repas des Aînés.

### Et si vous rameniez votre science à la bibliothèque ?

Les bénévoles de la bibliothèque ne sont jamais à court d'idées et proposent cette fois une animation sur le thème « ramène ta science ! », à la bibliothèque de Pleslin le mercredi 12 et samedi 15 juin de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h. Au programme, des ateliers divers et ludiques sur les prémices du cinéma, mais aussi la météo, des jeux de logique... Et, comme de tradition, un quizz musical ! En parallèle, un concours de girouettes est lancé.

RAMÈNE TA SCIENCE !  
À LA BIBLIOTHÈQUE DE PLESLIN

MERCREDI 12 JUIN ET SAMEDI 15 JUIN  
DE 10H30 À 12H ET DE 15H À 17H

CONCOURS DE GIROULETTES  
QUIZ MUSICAL  
LES ORIGINES DU CINEMA AVEC SES  
MYSTERIEUSES MACHINES  
ILLUSIONS D'OPTIQUE  
ET D'AUTRES SURPRISES POUR TOUS  
DE 0 À 99 ANS

S'il n'y a pas de solution,  
c'est qu'il n'y a pas de problème

### CONCOURS DE GIROULETTES OUVERT À TOUS



Laissez courir votre imagination au gré des vents et apporter vos fabuleuses créations à la bibliothèque de Pleslin du 12 au 15 juin 2019





## TRAVAUX EN COURS

### Aménagement rue Léon-Pépin

Pas moins de quatre maîtres d'ouvrage sont présents pour l'aménagement de cette route départementale n°28.

Dans l'ordre des concessionnaires présents sur le chantier : Dinan Agglomération, qui a dorénavant la compétence des eaux usées, a donné à SATEC de Vildé-Guingalan la réhabilitation des regards et boîtes de branchement, Vidéo Injection ayant le gainage par l'intérieur de la conduite principale. Le réseau du « tout à l'égout » dans la rue Léon Pépin, comme on le disait à l'époque, date des années soixante-dix ! Ensuite le Syndicat d'Alimentation d'Eau Potable des deux Frémur, dans le cadre de son marché annuel des travaux, attribué par appel d'offres au consortium CISE TP et SATEC, fait remplacer la conduite d'eau âgée d'une cinquantaine d'années par une conduite en polyéthylène de diamètre 160 mm, pérennisant ainsi la distribution d'eau potable et la défense incendie.

La canalisation d'eau pluviale, placée sous le trottoir, devenue au fil des années totalement obsolète, sera changée courant juin au profit d'une conduite de diamètre 300 mm et soulagera d'autant la conduite principale en bon état, au centre de la route.

Le Syndicat Départemental d'Énergie a confié à ERS de Taden l'enterrage des réseaux électriques et de télécommunications. Ces effacements des lignes aériennes sont programmés en juillet et septembre.

Quant aux aménagements de surface ils seront réalisés à l'automne par la société Eiffage.

Ces délicats et indispensables travaux engendrent nécessairement des perturbations routières. Les véhicules en transit de plus de 3,5 tonnes y sont interdits. La municipalité et le maître d'œuvre, le cabinet Bourgois, ont donné comme consigne aux entreprises de travailler par alternat et cela afin de gêner le moins possible, les commerces, la garderie de l'école, les riverains... Toutefois, lorsque la nécessité des travaux l'impose, c'est-à-dire quand la route doit être barrée, il faut que la limitation de vitesse soit respectée dans les déviations de la rue Alexis-Renouvel et de Cana et que la courtoisie soit de mise.



### Rénovation du groupe scolaire Georges-Hervé



Sas de décontamination

Le projet et la maîtrise d'œuvre de cette rénovation ont été attribués au cabinet Bucaille Wiener de Dinan. Le résultat de l'appel d'offre des 14 lots a vu une forte majorité d'entreprises locales retenues pour cet important projet.

Les travaux ont commencé aux vacances de Pâques par le désamiantage. C'est l'entreprise Accès Système de Pleudihen qui a été en charge de ce délicat travail. Délicat par le soin et le confinement apporté par des techniciens compétents, l'essentiel des fibres amiantées se situant dans la colle des dalles du sol.

Les travaux se prolongeront jusqu'au printemps 2020. L'entrée Nord de l'école, près du restaurant, a été réservée aux entreprises présentes sur le chantier.

### Numérotage des rues et des villages

A la demande des habitants d'importants hameaux, la mairie a attribué à leur maison un numéro pair, côté droit en partant de la mairie vers le village et un numéro impair, côté gauche. Ces numéros sont sollicités pour plusieurs raisons : en premier lieu pour les services de sécurité, santé, secours, la Poste, mais également par les nouvelles familles qui ne sont toujours pas connues des voisins, et qui se font livrer des colis via internet, avec le risque que le livreur les retourne à l'expéditeur... Attention : Beaucoup de plaques numérotées ont été données à leur propriétaire avec la certitude qu'elles seraient rapidement apposées sur les façades ou piliers de portail, or à ce jour, un bon nombre d'entre elles sont toujours au fond d'un tiroir !



## ENTRETIEN DU PATRIMOINE RELIGIEUX

L'an passé la toiture du transept Nord et du chœur de l'église Saint-Pierre avait été remplacée, une réhabilitation partielle de la charpente avait été nécessaire. Cette année il s'agit de faire la partie Sud du toit du transept et du chœur. L'entreprise Ridou, installée dans la zone artisanale de Beauséjour, s'est vue confier cette rénovation. En 2017 souvenez-vous c'est la toiture de la chapelle Nord de l'église Sainte-Brigide qui prenait l'eau et qui avait été totalement refaite, la partie Sud en meilleur état bénéficie d'une maintenance annuelle.

La société Bodet, en charge du contrat d'entretien des cloches des deux églises nous a alerté sur l'état de certains batants... Ces marteaux qui viennent frapper l'intérieur des cloches sont usés et doivent être « rechargés » par un apport de métal spécifique. Cette réfection devrait éviter l'endommagement du bronze, car une fêlure est toujours possible sur ces bourdons.

D'autre part dans le clocher de l'église Sainte Brigide, la grosse pièce de bois, appelée mouton, qui supporte les cloches donne des signes de faiblesse et devra être consolidée...

La municipalité dans sa logique de prévention de ses bâtiments a donné son aval à la société Bodet pour qu'elle remédie à ces dommageables anomalies.



## TRAVAUX TERMINÉS

### Jeux d'enfants à Riquamus



La municipalité après consultation de différentes sociétés spécialisées dans les jeux de plein-air, a choisi l'entreprise Meffran pour l'installation de l'aire de jeux à Riquamus. Après l'aménagement du cours d'eau et de ses rives, avec un accès réservé aux piétons en provenance de la Guyonnais, il a semblé opportun aux élus de créer un espace ludique pour les jeunes enfants.

Le service technique communal a été sollicité, pour mettre en place les 60 tonnes de gravillons spécifiques à la sécurité de ces jeux, et pour fixer le mobilier urbain. Dans les prochaines semaines un bi-couche gravillonné sera fait sur la voie d'accès à cette aire de jeux.

### Voie douce de la Rougerais à Beauséjour

Poursuivant sa politique de voies douces, à ce jour plus de 6 km, la municipalité a confié au cabinet Urba Réal la maîtrise d'œuvre du tronçon allant du rond-point de la Rougerais à la zone artisanale de Beauséjour. L'entreprise GNTP a été adjudicataire du marché pour un coût de 36 0174 € HT. Cette voie douce permet aux piétons, vélos, et notamment aux élèves, de se rendre avec plus de sérénité aux arrêts des cars scolaires, de la Ville-Tassetz, de la route du Bois-Méen et de Beauséjour.







## Rénovation des terrains de football

A la sortie de l'hiver le terrain d'honneur du stade Alfred-Cohuet a vécu une cure de jouvence. L'entreprise Arvert de Plumaudan, spécialisée dans l'entretien des terrains de sports a été sollicitée par la municipalité pour décompacter, aérer puis rouler la pelouse. En quelques endroits abîmés, une semence de gazon spécial sport a été rendue nécessaire. En concertation avec le club Beaussais-Rance-Frémur, les joueurs ont été invités à ne pas fouler ce gazon pendant plusieurs semaines. Le terrain d'entraînement du stade Pierre-Vétier a lui aussi été revigoré, puis regarni de gazon. L'absence de matches, de bonnes conditions climatiques, et la fertilisation raisonnée ont totalement boosté nos trois terrains de football.

Ils seront fin prêts pour la nouvelle saison, tout comme les portes des vestiaires, de la buvette et du garage avec la tondeuse hélicoïdale, qui auront été remises en état après le vandalisme commis un week-end de mars.



## TRAVAUX À VENIR

### Voie douce Chemin des Longues-Raies

Notre commune bénéficie sur son territoire de la déchetterie cantonale, et la majorité de ses utilisateurs empruntent l'axe VC n°3 La Peltrie, La Croix-Aubry, Bel-Air. Toutefois certains privilégient le Chemin des Longues-Raies en y roulant parfois trop vite... ! Aussi, après avoir pris l'attache de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités (ADAC), la mairie a décidé de créer une voie douce le long de cette rue VC n°67.

Cette voie douce bouclera avec le lotissement de la Boutronnais, et facilitera ainsi le cheminement des écoliers qui se rendent au groupe scolaire Charles-Josselin et les collégiens qui rejoignent l'arrêt des cars rue des Sports.

## Travaux de voirie 2019

Le conseil municipal a voté une provision de 150 000 € pour la réfection de la voirie communale. Le choix de cet effort financier effectué depuis de très nombreuses années nous permet d'avoir un revêtement en bon état sur l'ensemble de nos routes de campagne. Au sein de la communauté d'agglomération de Dinan qui a pris, en partie, la compétence voirie hors agglomération, Pleslin Trigavou se situe en haut de l'affiche ! Ce très bon classement nous a autorisé à ne rétrocéder à Dinan Agglomération que quelques voies de liaison.

Cette année, la municipalité a proposé à Dinan Agglomération la réfection de la route des Landes-de-Reine au Cinq-Chemins, en direction de Trébéfour. A noter que cette voie est mitoyenne avec Pleurtuit, aussi sera-t-elle refaite à part égale entre les deux collectivités.

Quant à la mairie le choix en 2019 s'est porté sur les voies de Léonville, Houillard-Le Chêne vert, Le Bas Cana, La Pénezais, La Gorandière, Cordel, La Marche, Riquamus, Pleumagat-La Basse Ville (Beaussais sur Mer prenant sa part sur territoire au niveau de la Basse Ville).

### Fauchage, débroussaillage, girobroyage des voies communales



Toutes les études faites sur la biodiversité, présente dans les talus, démontrent la richesse de la faune et de la flore dans ces couloirs écologiques (trame verte) et qu'un fauchage tardif sauve une quantité non négligeable de variétés de plantes, d'insectes, de petits mammifères et d'oiseaux .... Depuis 2001, le département des Côtes d'Armor a fait évoluer ses modalités de fauche des bords de route. Pleslin Trigavou n'a pas échappé à cette salutaire décision. La première coupe à plat ne se fait qu'à partir de la mi-mai, dans le même temps les carrefours et virages sont débroussaillés, car bien sûr la première priorité est



## Rance-Émeraude à vélo

La première convergence à vélo a réuni 137 participants pour une balade familiale. Venant de Saint-Malo, Dinard et Dinan par la voie verte, les participants se sont regroupés au gîte de la gare avant de rejoindre Plouër-sur-Rance par les voies douces pour un pique-nique convivial.



## Une activité maraichage en permaculture avec vente sur place à la Mare-Denier

Après l'achat d'un terrain de 6 000 m<sup>2</sup> au lieu-dit la Mare-Denier fin 2016, le sol a été amélioré avec apport de compost. Deux tunnels ont été remontés sur le terrain, après la construction d'un hangar de 147 m<sup>2</sup> utilisé dès le 1er printemps, permettant d'ouvrir à la vente du 1er juillet au 30 octobre 2017 le vendredi de 14 h à 19 h. Depuis, tous les étés, de juin à novembre la production locale est vendue : pommes de terre, carottes, oignons, échalote, ail, petits pois, betteraves, poireaux, haricots, tomates anciennes; aubergines, poivrons, melons, fraises et bien d'autres encore... Sans oublier confitures et jus de pomme. « Nous utilisons la permaculture, pratique qui consiste à bien nourrir son sol avec un amendement sous forme de compost et un paillage pour retrouver une vie organique satisfaisante pour bien nourrir les hommes. Aucun produit chimique de synthèse n'est utilisé contre les ravageurs, nous fabriquons des ferments de plantes tel que le purin d'ortie et utilisons des auxiliaires de culture, comme les coccinelles. Ce choix de vente directe nous permet aussi d'avoir une rémunération correcte » indique Laurence Leroux.

Horaires d'ouverture : à partir du 14 juin le vendredi de 14 h à 19 h de juin à novembre. Possibilité de commander sur le site [lechampdelagrelinette.fr](http://lechampdelagrelinette.fr) pour commander. Le champ de la Grelinette, la Mare-Denier, tel : 06 01 96 38 60



la sécurité routière. Plus tard en saison une seconde coupe des accotements s'imposera et l'ensemble du débroussaillage des talus sera effectué.

La commune possède une cinquantaine de routes goudronnées, à cela il faut ajouter les très nombreux chemins ruraux, agricoles, et de randonnées, aussi tout le monde doit comprendre que lorsque la roto-faucheuse est à la Vieux Ville, il faudra attendre quelques jours avant qu'elle ne soit à Trébéfour ! Idem pour la débroussailluse qui mettra plusieurs semaines pour éparer le réseau routier du Bois Meen aux Aubriais .... ! Aussi pour sécuriser les routes communales, nous procédons par « saut de puce » et dans un premier temps seuls les endroits où la sécurité routière l'impose, les talus sont fauchés. Merci de votre compréhension...

### Curage des fossés

Les préconisations du SAGE Rance-Frémur – Baie de Beussais recommandent de ne plus voir les fossés ressembler à des tranchées, mais au contraire dans les pentes, c'est-à-dire où l'eau ne stagne pas, il est conseillé de privilégier les noues. Ainsi, l'eau pluviale est filtrée et s'écoule lentement vers les zones humides, elle ne doit plus dévaler avec son lot de pollution et de matières organiques vers les ruisseaux... A l'inverse lorsque le terrain est plat, il faut nécessairement creuser plus profondément et si possible sous la structure de la chaussée pour l'assainir.

### Busage des entrées

Une attention doit être portée au busage existant, car celui-ci ne doit pas être un frein à l'écoulement des eaux pluviales. C'est pourquoi il est conseillé, lorsque les niveaux le permettent, de poser des tuyaux de diamètre 300 mm. La mairie est régulièrement interpellée par les particuliers qui souhaitent buser au droit de leur propriété, voire leur entrée de champ. La règle est toujours la même, la personne qui sollicite la collectivité doit se procurer les buses, dorénavant des hydrotubes de 6 m de long, et si elle le souhaite le service technique prépare le creux du fossé puis procède au busage.





## Lutte contre les chenilles processionnaires et les frelons asiatiques



Rassurons-nous l'adage populaire : « Jamais deux sans trois » ne s'applique pas encore à Pleslin Trigavou, car à ce jour le moustique tigre épargne notre région ! Par contre, les chenilles processionnaires sont de plus en plus présentes, même si on constate un effort fait par quelques propriétaires de pins infestés. En effet, bon nombre d'entre eux équipent les arbres de prédilection de ces bestioles de pièges achetés en jardinerie ou bricolés soi-même, et capturent à la descente ces chenilles aux poils urticants. Au début du printemps le service technique municipal au moyen d'une nacelle a détruit une cinquantaine de cocons sur des pins appartenant à la commune. Ne baissons pas la garde, nous n'arriverons pas à toutes les exterminer mais au moins il faut s'astreindre à limiter ce phénomène d'invasion.

S'il y a une espèce d'animal qui apprécie le réchauffement climatique c'est bien le frelon asiatique. Durant la saison froide les fondatrices vont se réfugier dans les talus moussus, les tas de pierres, les interstices des charpentes et attendent les beaux jours pour recommencer le cycle infernal de leur règne. La sagesse populaire prétend : « Il n'y a plus de saison ». Malheureusement, l'absence de gel intense et long confirme le dicton, et cette année encore cela a bien profité à ces femelles reines qui sont sorties indemnes de leur hibernation. Aussitôt, ces fondatrices ont construit leur nid primaire sur les charpentes, sous les abris de jardin... Rappelons que si ces nids primaires avec ses occupants ne sont pas détruits, l'essaimage se produira et les nids secondaires avec ses colonies, parfois très importantes, seront présents dans notre campagne, avec tout le danger que cela comporte pour l'homme, les animaux, et l'apiculture, car les frelons asiatiques déciment en quelques jours une ruche en tuant les abeilles.

Aussi, dès que vous avez connaissance d'un nid de ces dangereux prédateurs prévenez la mairie qui fera le nécessaire auprès de Dinan Agglomération afin que la communauté d'agglomération envoie un désinsectiseur détruire le nid.

A noter que les frais de destruction d'un nid de frelons asiatiques seront pris en intégralité par la collectivité, à savoir, 50 % par la commune de Pleslin Trigavou et 50 % par Dinan Agglomération.



## → LUTTE CONTRE LES RAGONDINS

Chaque année notre commune participe au programme départemental de lutte contre les rongeurs aquatiques. Le programme est établi par la fédération des groupements de défense contre les ennemis des cultures des Côtes d'Armor (Fécodec).

A Pleslin Trigavou comme partout ailleurs, les ragondins ont une rapide prolifération et n'ont aucun prédateur. Pour la protection des cultures et des berges, il est donc malheureusement nécessaire d'essayer de maintenir la population des ragondins à un niveau le plus bas possible.

Ce sont quelques membres des deux sociétés de chasse qui s'en chargent par la pose de cages près des cours d'eau. Pendant les quelques semaines de piégeage, les chasseurs bénévoles assurent au quotidien cette indispensable mission.



## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

02219018C0117	11 rue de l'Argoat	Construction d'une piscine et d'un abri de jardin
02219018C0123	54 la Rouxière	Extension d'une maison habitation
02219019C0001	31 la Guyonnais	Pose d'une clôture
02219019C0003	51 route de Langrolay	Construction d'un préau
02219019C0004	3 rue Léon Pépin	Extension réhabilitation d'un garage accolé à la maison
02219019C0005	4 rue du Frémur	Division d'un lot en vue de construire
02219019C0007	17 la Guyonnais	Pose d'une clôture et d'un abri de jardin
02219019C0008	9 rue Alexis Renouvel	Remplacement des lucarnes existantes par des châssis de toit et création d'un châssis
02219019C0009	5 rue du Général de Gaulle	Prolongement d'un mur existant
02219019C0010	19 la Guyonnais	Pose d'une clôture
02219019C0011	15 le Chesnay	Jointement des façades
02219019C0012	4 rue du Pré d'Aisne	Pose d'une clôture
02219019C0013	13 la Rouxière	Mise en place d'une palissade
02219019C0014	68 Cana	Pose d'une clôture et d'un portail
02219019C0015	27 route de Langrolay	Changement d'une porte d'entrée
02219019C0016	29 la Guyonnais	Pose d'un abri de jardin
02219019C0017	2 Houillard	Pose d'une clôture
02219019C0018	15 rue de l'Argoat	Pose d'une clôture
02219019C0019	23 le Bas Gray	Pose d'une clôture et d'un portillon
02219019C0020	55 bis la Grabotais	Pose d'une clôture, d'un portillon et d'un portail
02219019C0021	4 rue des Mares	Pose d'une clôture et d'un portail
02219019C0022	rue du Frémur	Division d'un lot en vue de construire
02219019C0024	52 rue François Mitterrand	Réfection et isolation de la toiture
02219019C0025	28 la Guyonnais	Pose d'une clôture
02219019C0026	7 le Vaugérier	Modification de la porte de garage
02219019C0027	15 rue des Perrières	Remplacement et création de fenêtres de toit
02219019C0028	38 Houillard	Pose d'un abri de jardin
02219019C0029	12 rue des Perrières	Création d'une clôture et de fenêtres de toit
02219019C0030	La Gouriais	Modification des ouvertures
02219019C0031	17 le Gallery	Construction d'un préau en extension d'une habitation
02219019C0033	18 domaine de la Vallée	Pose d'un abri de jardin
02219019C0034	54 rue Léon Pépin	Pose d'un abri de jardin
02219019C0035	5 allée du Petit Bois	Pose d'un portail
02219019C0038	32 le Bois Rolland	Pose d'un portillon et d'un portail
02219019C0039	31 les Beaumais	Construction d'un abri ouvert accolé au garage
02219019C0040	8 rue du Goëlo	Pose d'une clôture
02219019C0041	17 la Rouxière	Construction d'une véranda

## PERMIS DE CONSTRUIRE

02219018C0030	ZAC de la Grignardais	Construction d'un bâtiment artisanal
02219018C0031	29 ter Cana	Construction maison individuelle
02219018C0038	3 chemin des Ecoliers	Construction maison individuelle avec garage
02219018C0039	8 la Rouxière	Construction maison individuelle
02219018C0040	24 rue de Penthièvre	Construction d'un garage accolé à la maison et remplacement d'une porte de garage en baie
02219018C0041	3 rue du Poher	Construction maison individuelle
02219018C0042	3 rue des Gabions	Construction maison individuelle
02219018C0043	15 la Guyonnais	Construction maison individuelle
02219018C0044	ZA Beauséjour	Extension et surélévation d'un bâtiment existant
02219018C0045	23 la Guyonnais	Construction maison individuelle
02219019C0001	10 la Guyonnais	Construction maison individuelle
02219019C0002	5 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
02219019C0003	rue de l'école	Rénovation et restructuration du groupe scolaire Georges Hervé
02219019C0004	la Guyonnais	Construction maison individuelle
02219019C0006	ZA Beauséjour	Construction d'un préau de stockage
02219019C0007	48 rue Léon Pépin	Construction d'une annexe et d'un logement d'appoint
02219019C0008	44 Cana	Extension d'une maison habitation
02219019C0009	10 rue de la Croix Boissière	Aménagement de combles et la pose de châssis de toit
02219019C0010	2 rue du Poher	Construction maison individuelle

## PERMIS DE DÉMOLIR

02219019C0001	3 rue Léon Pépin	Démolition partielle d'un hangar
---------------	------------------	----------------------------------





## Ecole Charles-Josselin

En cette dernière partie de l'année, les projets du groupe scolaire arrivent à leur terme et cela se traduit par des agendas bien remplis et des élèves fiers de montrer leurs progrès et leurs productions.

Entre autres rendez-vous, le 3 mai, Guillaume Saint James, musicien saxophoniste est venu à la salle des fêtes de Trigavou pour une présentation de son instrument et un atelier sur « Les origines du jazz ». Les élèves ont échangé avec lui sur l'histoire du jazz, ont chanté accompagné du saxophone et ont même eu droit à un moment de « musicothérapie » très apprécié.

Le 16 mai les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont présenté le film d'animation qu'ils ont produit au cinéma d'Erquy. Ils y ont retrouvé leurs camarades des écoles qui ont participé à ce projet initié par l'OCCE.

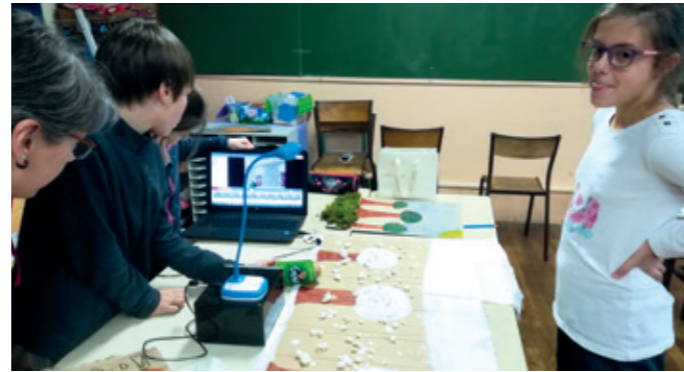
Le 28 mai, tous les élèves de l'école se sont retrouvés à la salle des fêtes de Trigavou pour présenter le spectacle « Ça va jazzer à Trigavou », fruit de leur travail pendant plusieurs mois en partenariat avec Annaïg Leroy, musicienne du Kiosque à Dinan.

Au mois de juin, une journée sera consacrée à l'APS « apprendre à porter secours » dans toute l'école avec l'intervention de Monsieur Couard de la Protection civile et avec l'aide de parents. Les élèves auront renforcé leurs acquis à partir d'une exposition de la MAIF qui était à l'école du 13 au 31 mai.

Les parents de l'école ont aussi répondu à l'appel des enseignants pour passer un agrément vélo qui leur permettra d'accompagner les élèves lors d'une sortie le 27 juin. La classe de Madame Gouault retrouvera celle de Madame Fraïoli de l'école Georges-Hervé, au Bois de Lesmont, pour une course d'orientation.

Tous les événements de l'année et les productions des élèves seront à l'honneur lors de la soirée portes ouvertes qui aura lieu le 18 juin à l'école.

L'équipe du groupe scolaire remercie la mairie pour son investissement exceptionnel au renouvellement de jeux de cour et la dotation en matériel numérique, ainsi que toute l'équipe des employés municipaux qui participent tout au long de l'année à faire de l'école un lieu de vie accueillant et sécurisant.



## Ecole Georges-Hervé

Les CM2 ont vécu un temps fort, avec un voyage à Paris du 24 au 26 avril. 27 élèves, avec leur enseignante, Sophie Fraïoli et deux accompagnants, Véronique Auguste et Pascale Vanlande, ont passé trois jours intensifs, avec un programme chargé et varié.

Jour 1 : Départ de Pleslin à 6 h du matin. Voyage en car. L'après-midi : le musée du Louvre avec un guide, découverte du tableau le plus célèbre au monde «La Joconde», mais aussi « La liberté guidant le peuple», « Le radeau de la Méduse», «La Vénus de Milo» et bien d'autres ... pique-nique aux jardins des Tuileries et hébergement au centre de séjour Kellermann.

Jour 2 : Montée au 2e étage de la Tour Eiffel par les escaliers, émerveillement avec une vue imprenable sur Paris. Quelques élèves avaient le vertige mais tous sont parvenus au second étage où nous avons fêté l'anniversaire de Mathis. Passage à l'Arc de Triomphe pour voir la tombe du soldat inconnu étudiée en classe lors de la commémoration du centenaire du 11 novembre.

Bateau Mouche sur la Seine, avec la découverte de Notre-Dame-de-Paris, malheureusement brûlée, et découverte de tous les monuments qui bordent la Seine. Goûter aux jardins de la Concorde et passage sur les Champs Élysées.

Jour 3 : Nous avons pris la direction de la cité des sciences. Découverte des six espaces à la cité explorés par des enfants. Ces derniers ont pu faire de nombreuses expériences avec des jeux d'eau, des parcours sportifs pour explorer le corps humain, ils ont découvert l'espace vidéo, l'espace jardin et l'espace usine. L'après-midi, exposition sur «le corps et le sport» où les enfants ont participé aux ateliers sportifs mis à notre disposition puis découverte de l'exposition sur «les Robots». Malheureusement la Géode est fermée jusqu'en 2020.

Retour vendredi à Pleslin à 22 h avec des élèves émerveillés, et des étoiles plein les yeux. Souvent un premier séjour dans la capitale pour nombre d'entre eux.



« Il y a eu beaucoup d'investissement et de travail en classe en amont, en lecture, géographie, histoire des arts, mais aussi en langage, en production écrite et arts plastiques » explique l'enseignante. Un petit journal rassemblant tous les écrits des enfants sera réalisé en classe et distribué aux parents. Un diaporama du voyage sera aussi présenté aux familles début juin. Le voyage a

été financé par la mairie de Pleslin, l'APE de l'école et une participation a été demandée aux familles. Une vente de brioches, en janvier, a merveilleusement bien fonctionné pour aider au financement.

Les élèves de CE2 tournent actuellement un film dans le cadre du projet de création du parc naturel régional Rance Côte d'Émeraude. En effet, cette opération intitulée « clap pour un parc » a pour objectif de sensibiliser les enfants sur le patrimoine naturel ou historique de leur commune. Aussi les enfants se sont penchés sur le domaine des Roches avec ses 65 menhirs mégalithiques alignés pour écrire leur scénario. Ils sont en plein tournage actuellement avec l'aide de Tristan Dufuée, en service civique à l'asso-

ciation CŒUR Émeraude. Le film sera présenté à tous le mardi 11 juin à Emeraude Cinémas de Dinan.

Quant aux élèves de GS-CP et de GS-CE1, ils se sont rendus à Lizio pour une visite de «l'Univers du poète ferrailleur» et de l'insectarium.

## Ecole Saint-Joseph

Le 27 Avril, l'APEL a organisé une soirée théâtre d'improvisation avec la venue de la troupe des « Improlocos de Dinan ». Une petite centaine de personnes a répondu présent pour venir les applaudir et rire. Cette soirée s'est passée sous le signe de l'humour et l'émotion. Cela a permis de financer les activités de fin d'année pour l'ensemble des élèves. Les portes ouvertes du 20 avril ont connu un franc succès. Cette soirée a permis d'accueillir d'éventuelles nouvelles familles qui ont pu visiter l'école, rencontrer l'équipe éducative. Les parents de l'école ont également répondu présents en venant très nombreux car nous avons fait le choix de proposer des animations avec les élèves. Les classes étaient aussi ornées, pour l'occasion, de nombreux affichages sur les activités menées dans l'année.

Les élèves de CP vivent depuis plusieurs mois la réalisation d'un espace « jardin » dans l'école grâce aux interventions de Jean-Luc, de la maison de la Rance. Ils travaillent sur les plantes mais aussi sur le compost et les espèces vivantes peuplant nos jardins.

La classe de maternelle et les GS ont assisté à un spectacle avec Bruno Marrec sur les « 5 sens », ce qui a permis de travailler ce thème en classe par la suite. La fin de l'année sera marquée par

un grand projet : un voyage scolaire de trois jours à partir de la grande section. En effet, les GS/CP/CE1 se rendront au centre de la forêt-bocage à la Chapelle-Neuve afin de découvrir le milieu forestier alors que le CE2/CM1/CM2 iront à Paimpol découvrir le milieu marin. Ce projet permettra de travailler sur ces thèmes par la suite dans les classes mais aussi de vivre un moment collectif avec nos élèves dans un environnement différent de l'école.

Enfin, la classe de maternelle ira découvrir les animaux sauvages lors de la visite du zoo de la Bourbansais le mardi 11 Juin.







## Rénovation du groupe scolaire Georges-Hervé

Le groupe scolaire Georges-Hervé construit en 1980 nécessitait un programme de rénovation et de restructuration.

L'équipe enseignante, les représentants des parents d'élèves et du personnel municipal ont été associés au projet au travers d'une démarche participative animée par les architectes missionnés (cabinet BUCAILLE et WIENER) et les élus. Les travaux qui ont commencé mi-avril vont s'étaler jusqu'en février 2020. Ils se déroulent en 2 phases :

### PHASE 1

D'avril 2019 aux vacances de la Toussaint : travaux dans la partie élémentaire.

Durant cette période, 3 classes ont été déplacées dans des préfabriqués (algécos) installés dans les cours de récréation.

### PHASE 2

De novembre 2019 à février 2020, les travaux se poursuivront dans la partie maternelle. A leur tour, les classes maternelles seront transférées dans les préfabriqués. Les élèves de l'élémentaire réintégreront leurs nouvelles classes.

Outre la mise en conformité des locaux (accessibilité, électricité, sécurité-incendie), les principaux travaux concernent :

- l'extension des classes et la création d'ateliers partagés en élémentaire,
- la construction d'un préau dans la cour de l'élémentaire,
- l'agrandissement du dortoir en maternelle,
- la réfection des toits-terrasses,
- l'amélioration de l'isolation thermique par le remplacement des menuiseries extérieures et la réalisation d'une isolation extérieure,
- l'installation d'une VMC double flux,
- des aménagements intérieurs : faux plafonds, revêtements de sols...

Durant toute cette période de travaux, le fonctionnement de l'école ne devrait pas être trop perturbé. Dans moins d'un an, le but sera atteint : améliorer les conditions de vie et de travail des enfants, des équipes pédagogiques et des agents d'entretien. Rénover l'école d'aujourd'hui, c'est aussi construire l'école de demain.



AVANT



APRÈS



## As. Ruffian Savate Club



Le président Bernard Briche présente le club : « Au sein du club l'effectif est d'une vingtaine de licenciés, nous avons pour objectif que chaque individu qui pratique la boxe savate, apprenne les gestes et la technique propre à ce sport pieds-poings, tout en ayant le respect de l'autre. Chaque licencié est inlassablement invité à faire de son vis-à-vis non pas un adversaire mais un partenaire, tous deux doivent être gagnants au cours des assauts qu'ils réalisent. Nous y tenons beaucoup, car c'est le seul moyen que tous se sentent bien au club. Il n'y a pas d'un côté les bons boxeurs et de l'autre les débutants, tous sont invités à changer de partenaire (s), sans se blesser, ni écraser celui qui se trouve en face.

C'est une pédagogie éducative, les progrès sont rapides, et au bout de quelques mois l'ex-débutant peut pratiquer la boxe en toute sécurité avec les plus anciens. Chacun devant trouver du plaisir par l'effort fourni et l'attention de l'autre et de lui-même. Le sport de combat ainsi conçu et imposé est alors un très riche sport éducatif. »

L'association Ruffian Savate Club pratique la boxe savate « pieds-poings » trois fois par semaine à la salle omnisports.

Contact : Bernard Briche au 06 02 31 36 59.

## Deux titres d'Europe de lutte celtique pour Maëlle Nouvel

Les championnats d'Europe de lutte celtique se sont déroulés en Islande Reykjanesbaer. Au cours des trois jours de compétition Maëlle a disputé les trois championnats d'Europe de lutte celtique :

La lutte islandaise glima où elle termine première. La lutte back hold où elle prend la deuxième place, battue en finale par une Espagnole.

Et le gouren où elle décroche également la médaille d'or. Maëlle souligne : « Ce fut une aventure mémorable riche en sports mais aussi en émotions, partage et découvertes. Notre équipe féminine bretonne termine aussi première de la compétition. »



## RENTREE SCOLAIRE 2019 : INSCRIPTIONS



Rappel des démarches à effectuer par les parents.

### ECOLE PUBLIQUES

1<sup>er</sup> temps : Inscription à la mairie ou à la mairie annexe (Trigavou)

2<sup>ème</sup> temps : Admission auprès de la directrice de l'école concernée.

- Ecole Georges Hervé : Madame Ruellan, directrice, tél. 02 96 27 85 38
- Ecole Charles Josselin : Madame Mamdouh, directrice, tél. 02 96 27 83 47

### ECOLE PRIVÉE

Les parents doivent s'adresser directement à Mme Josse, chef d'établissement. Tél. 02 96 27 81 83

## Fête des Mégalithes

Sur le site des Mégalithes : le samedi 20 juillet, à partir de 16 h.

Pour honorer la beauté du site du Champ des Roches, la musique et la danse seront, comme toujours, très présentes avec un festnoz dès 18 h. Avec restauration et « potion magique », cela va de soi.

Et pour combler petits et grands, des animations seront en place dès 16 h.

La présidente Monique François nous indique : « la nouvelle équipe donnera plus de détails sur les festivités dans les semaines à venir. »







## Une œuvre volée sur le site de l'Art est dans les Bois

S'affairant aux premiers préparatifs de la 6e édition, les organisateurs de l'art est dans les Bois n'ont pu que constater la disparition au cours de l'hiver de «Thrones», une œuvre réalisée en 2016 par l'artiste bulgare Rumen Dimitrov.

«C'est d'autant plus dommage, commente Mikaël Chauvel, président de l'association, que notre volonté est justement de démocratiser l'art et de le rendre accessible au plus grand nombre. Voler une œuvre sur le site, c'est en interdire l'accès à tous les visiteurs et c'est aller à l'encontre de la philosophie même du sentier. Nous faisons le choix délibéré d'en laisser l'accès libre à tous afin d'en faire un espace de liberté...Et c'est encore plus dommage que ce soit le fait de quelqu'un qui semble t-il soit «amateur d'art» et certainement un habitué du sentier, puisque ces Trônes en chêne massif ne pouvaient pas s'emporter sous les bras...»

Une plainte pour vol a été déposée à la gendarmerie de Ploubalay.



## La Ville se conte : préparation de l'Acte 2

La Ville se conte, projet participatif culturel porté par la commune dans le cadre de sa redynamisation, est destiné à mobiliser la population autour de la définition de l'identité culturelle de Pleslin Trigavou, et de participer ainsi au développement d'un sentiment d'appartenance à la commune et d'une envie de s'investir dans la dynamique locale. L'acte 1 dénommé « Chais Nous le temps de la transmission » a été l'occasion le 16 juin 2018 d'une manifestation communale intergénérationnelle préalable à la démolition de la friche des anciens Chais de la Ville au Comte. Cette journée qui a attiré plus de 1 000 personnes a été organisée autour des thèmes de la mémoire des lieux et de ses anciens occupants, du street art et des écoquartiers.

Un acte 2 est actuellement en cours de montage et consiste à proposer à la population un programme participatif à dimension artistique étalé sur plusieurs mois. Ce programme sera composé de temps de partage avec la population, d'animations et d'ateliers portés par des artistes sur les thématiques récurrentes du patrimoine communal et du projet d'Ecobourg sous ses angles du vivre ensemble et de l'écologie.

## 100 choristes à l'église St-Pierre

Samedi 31 mai, un concert de chorales a rassemblé, église Saint-Pierre, deux chorales : L'ensemble vocal Maurice-Ravel, de Dinard, et Chorus 2 000, de Dombasle sur Meurthe (Moselle). Ce concert, initié par la commission animation, a été largement suivi, avec un public réactif aux chants variés des deux chorales. Du dynamisme et un pianiste donnant le rythme, Jean Chavanne : il y avait tout pour que la soirée soit réussie. Et elle l'a été !



## Une lecture mise en scène à venir à la bibliothèque



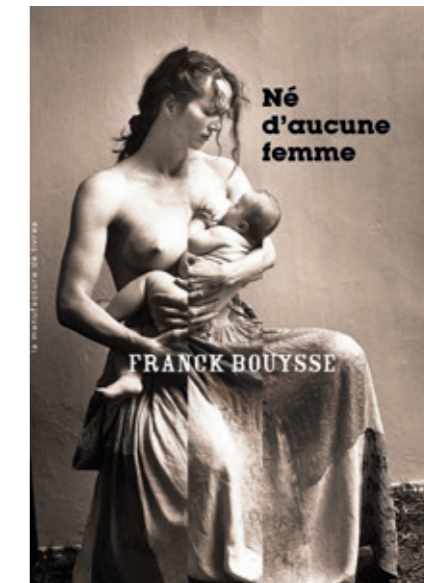
Dans le cadre de la tournée estivale de la pièce de théâtre « Juste la fin du monde » de Jean-Luc Lagarce, par la compagnie Le Combat Ordinaire sur le territoire de Dinan Agglomération en juillet, le service Lecture publique de Dinan Agglomération propose, en partenariat avec les bibliothèques du territoire, des temps de rencontres. Deux comédiens Thomas Cerisola et Shams El Karoui (déjà venus à Pleslin lors de la représentation

théâtrale donnée aux Mégalithes l'an passé), ainsi que le metteur en scène de cette pièce de théâtre, Antoine de la Roche, proposeront des lectures de textes de Jean-Luc Lagarce autour de la question du lien familial.

+ Mardi 25 juin à 19 h à la bibliothèque de Pleslin, gratuit.

## Le coup de coeur de la bibliothèque

(Coup de coeur de Sarah, bénévole à la bibliothèque).



Ce n'est pas un coup de cœur, mais un énorme coup de cœur que décernent les bibliothécaires au livre « Né d'aucune femme » de Franck Bouysse (La manufacture des livres). Ce livre a été le lauréat tout récent du prix des libraires.

« C'est l'histoire d'un drame exhumé d'un huis-clos oppressant, où l'inhumanité la plus ignoble côtoie l'humanité pure déglacée par Rose, une jeune femme soumise aux violences masculines et de classe mêlées. Dans ce roman sombre agissant comme un aimant, le lecteur se retrouve bousculé, le souffle coupé dans un tourbillon de sentiments exacerbés. Avec son écriture finement ciselée magnifiant la nature, les hommes et les émotions, l'auteur nous emmène avec lui. On ne peut plus s'en détacher ! A découvrir d'urgence ! »

## Maracujah en concert à la 2<sup>e</sup> fête de la saucisse du 14 septembre

Après le succès de la 1<sup>ère</sup> édition, l'association Rosbif et la municipalité reconduisent la fête de la saucisse, cette spécialité gastronomique créée à Trigavou et ayant fait la renommée de notre commune. Pour cette 2<sup>e</sup> édition, des démonstrations de danses de Guernesey, une initiation au cricket, et le retour des jeux traditionnels : course en sac, course à l'œuf... Et autres jeux en bois, autant d'animations permettant à toutes les générations de passer un bon moment. Un concours de cuisine, à base de saucisse de Trigavou, est renouvelé, à vous de faire preuve d'imagination pour séduire les deux jurys !

Sur place, buvette, galettes saucisses et frites maison seront disponibles. Pour conclure cette 2<sup>e</sup> édition, place à la musique avec le groupe Maracujah' en soirée, un concert gratuit à ne pas manquer. Samedi 14 septembre, au stade Pierre-Vétier à partir de 12 h, entrée gratuite. Règlement du concours de cuisine disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.

Les bénévoles sont les bienvenus !  
Contact : 02 96 85 38 60



## LE WEB DOCUMENTAIRE

Le web documentaire « La ville se conte » a été mis en ligne en novembre 2018 pour permettre aux habitants de la commune de retrouver les traces des réalisations de l'acte 1 et suivre l'évolution du projet de redynamisation du bourg. (<https://www.lavilleseconte.com/>)

Le web documentaire comprend trois volets :

- La mémoire des chais, avec le vidéo maton « mémoire », des films, le générique réalisé par les enfants ou encore le cabinet de curiosité à découvrir d'un clic de souris ;
- La création « au fil de l'eau » avec un autre vidéo maton
- Demain, un écobourg avec l'actualité de la commune

Pour tous ceux qui n'auraient pas la possibilité de consulter ce site web, une solution : contacter Sylvie Vadis (06.67.66.67.53) pour un visionnage accompagné en mairie les mercredis.







## Le tri des emballages plastiques

En 2000 notre commune a été équipée par le syndicat Rance-Frémur-Baie de Beausseis, de cinq éco-points. Un au parking de Rochefort, un à la Croix Boissière, un au parking du cimetière, un au Vaucoulou, un autre au parking à côté du gîte de la gare. Chaque éco-point est, équipé au minimum de trois conteneurs, pour le tri des papiers, des verres, et des emballages.

Dinan Agglomération a, depuis deux ans, la compétence « ordures ménagères ». Son service de traitement et de valorisation des déchets a étendu depuis le 15 avril les consignes de tri à tous les emballages plastiques !

Plus de doute possible : les emballages en métal, en papier, en carton, et tous les emballages en plastique, sans exception pourront être recyclés et valorisés ! Exemples : Pots de yaourt, barquettes, films, blisters, sacs plastiques, etc.

Pour Pleslin Trigavou seule la consigne de tri évolue, le mode de collecte par apports volontaires aux éco-points reste inchangé.

Il est dommageable pour l'image donnée à l'entrée de nos deux cimetières qu'il y ait tant de déchets de toute sorte abandonnés au pied de ces éco-points...

Chaque fin de semaine, et avant chaque enterrement, le service technique communal bien évidemment retire ces dépotoirs. Le mot dépotoir n'est pas exagéré car l'on y trouve de tout : végétaux, ferraille, huile de vidange, vieux meubles, télévision, ordinateur, etc. C'est d'autant plus désolant que nous avons sur notre territoire la déchetterie cantonale. Ce triste phénomène n'est malheureusement pas isolé puisqu'on le retrouve en divers endroits de la commune, et notamment des sacs éventrés par des chiens errants aux points de rassemblement des conteneurs à ordures ménagères.



## Dans l'actualité du futur Parc Naturel Régional « Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude »

En perspective de la mise en place du futur Parc Naturel Régional « Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude », et en collaboration avec le Conseil Scientifique et Prospectif du projet de Parc, l'association COEUR Emeraude organise en 2019 et 2020, avec le soutien de la Région Bretagne, et des Conseils Départementaux des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, un cycle de conférences-débats intitulé : « Les Rencontres du Parc Naturel Régional »

Le territoire Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude va être de plus en plus confronté à toutes sortes de défis liés aux problèmes environnementaux et au réchauffement climatique, mais aussi aux mutations technologiques et économiques, aux évolutions sociétales...

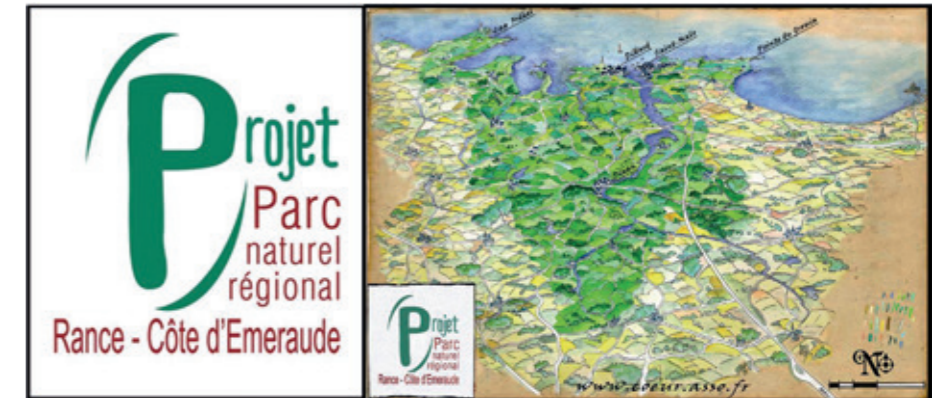
Le cycle de conférences proposé a pour objet de sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux aux défis qui pèsent sur le territoire et aux réponses à y apporter. Il s'étalera sur plusieurs mois et les conférences se dérouleront en semaine et en diverses communes du territoire.

Après l'intervention de Nicolas Hulot, ancien Ministre d'État de la Transition écologique et solidaire, sur le thème : « Le XXIème siècle en quête de sens », d'autres rencontres sont prévues :

Jeudi 13 juin à Pleudihen-sur-Rance, Romain Lajarge, professeur à l'Université de Grenoble, spécialiste de l'analyse de l'action des Parcs Naturels Régionaux, interviendra sur le thème : « Mais à quoi peuvent bien servir les Parcs naturels régionaux ? »

Mercredi 4 septembre, Jean Jouzel, climatologue et glaciologue, Directeur de recherche au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), ancien Vice-Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), interviendra sur « Les enjeux du réchauffement climatique pour le Parc naturel régional ».

Vendredi 20 septembre à Saint-Hélen, Véronique Orain, Service de l'inventaire du patrimoine culturel, Région Bretagne, interviendra



sur « Histoire et patrimoine à Saint-Hélen ».

Jeudi 26 septembre, Elisabeth Loir-Mongazon et Georges Lemoine, Service de l'inventaire du patrimoine culturel, Région Bretagne interviendront sur le thème « Un exceptionnel patrimoine, fragile et méconnu, au sein du Parc Naturel Régional : les constructions en pierre sèche ».

Jeudi 7 novembre, Eric Fuentuen, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, Directeur du Cresco de Dinard (Centre de Recherche et d'Enseignement sur les systèmes Côtiers) interviendra sur le thème « Sur le territoire du Parc, quelle nécessaire gestion intégrée des systèmes marins et des relations terre-mer, face aux changements annoncés ? ».

En novembre 2019, Vincent Dubreuil, Professeur à l'Université de Rennes 2 interviendra sur « Quelles implications du réchauffement climatique sur les milieux ruraux du Parc ? ».

En décembre 2019, table ronde avec des experts nationaux et des acteurs locaux sur le thème « Quels dispositifs de protection et de gestion de l'environnement envisager sur le Parc ? ».

En janvier 2020, Philippe Legoff, Professeur à AgroCampus Ouest et Yves Morvan, Professeur émérite à l'Université de Rennes 1, interviendront sur le thème « Y-a-t-il un avenir pour l'économie au sein du Parc ? ».

## DINAN AGGLOMÉRATION « ARRÊT DE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT : POUR APPROBATION FIN 2019 »

Le PLUiH, élaboré par Dinan Agglomération depuis 2017, s'engage dans la dernière ligne droite. Le lundi 25 mars, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur l'arrêt de projet du PLUiH. Cet arrêt est, en fait, le départ d'une procédure qui se poursuivra cet été par une enquête publique et qui se terminera par une approbation fin d'année 2019, pour un document exécutoire en 2020.

L'enquête publique ouverte à tous se déroulera sur août/septembre 2019. Toute personne ayant le souhait de formuler

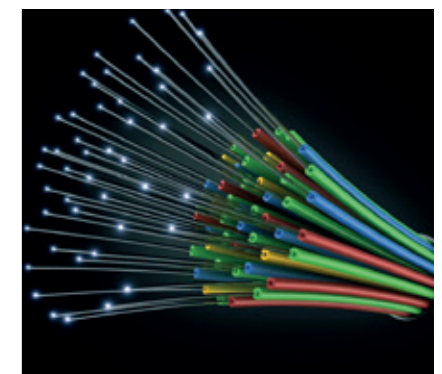
des remarques, sera invitée à rencontrer un commissaire enquêteur, ou à émettre ses remarques dans les registres de l'enquête publique.

Le projet de PLUi-H arrêté est consultable sur le site internet de Dinan Agglomération ([www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)).

Une réunion publique présentant les grandes lignes du PLUi H aura lieu en mairie le mercredi 12 juin à 18 H 30.

## Internet Projet Bretagne Très Haut Débit

La commune de Pleslin Trigavou ne bénéficiera pas du déploiement de la fibre optique dans le cadre de la programmation de la phase 2, prévue entre 2019 et 2023. En attendant la programmation de la phase 3, il avait été envisagé des montées en débit pour certaines zones mal desservies. Etant donné le coût de ces opérations (1700 000 € pour l'ensemble des secteurs de Dinan agglomération concernés) et l'annonce par Mr Loïg Chesnais-Girard, Président de la région que la phase 3, initialement programmée sur la période 2024-2030, s'achèverait plus tôt que prévu, soit à l'horizon 2026, Dinan Agglomération a décidé de renoncer à ces opérations de montées en débit, préférant attendre le déploiement de la phase 3 du Très Haut Débit sur les zones restant à desservir. A noter que le Département des Côtes d'Armor apporte une aide financière forfaitaire de 400 € à chaque foyer ou entreprise désireux d'acquiescer du matériel de raccordement par liaison satellite. Condition : avoir une liaison Adsl avec un débit inférieur à 2 Mb/s. Contact tél : Direction Numérique au Conseil Départemental (02 96 62 62 22).







## L'après Grande Guerre

Le 11 novembre dernier nous avons commémoré le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale. La signature de l'armistice consacre la défaite de l'Allemagne, au terme d'un conflit mondial particulièrement destructeur.

La France déplore 1,3 million de soldats tués ou disparus, soit 10% de la population active masculine. S'ajoute plus de 4 millions de blessés (aveuglement, amputation, empoisonnement au gaz, etc...), dont 15 000 gueules cassées souffrant de graves mutilations du visage. D'autres combattants souffrent de stress post-traumatique, ayant vécu l'horreur dans les tranchées.

Entre 1918 et 1929, 300 000 soldats pères de famille décèdent des suites de leurs blessures. En 1929, on compte 1,1 million d'orphelins de guerre : un jeune sur 12 ! La loi du 27 juillet 1917 crée pour eux le statut de pupille de la nation. Le nombre de veuves de guerre s'élève à 600 000. Pour beaucoup d'entre elles, la perte du mari plonge la famille dans une situation matérielle précaire. Considérée comme victime de guerre, la veuve a droit à réparation. La loi Lugol du 31 mars 1919 fixe pour un soldat une pension de 800 francs, avec 500 francs supplémentaires pour chacun des enfants à charge.

Environ 40% d'entre elles vont se remarier. Difficile de faire tomber le voile, car le discours dominant est celui de la culpabilisation aux commentaires acerbes. D'ailleurs, les veuves remariées perdent droit à toute revalorisation de leur pension, ce qui, compte tenu de l'inflation qui galope, revient à ne plus leur donner grand-chose. L'Etat joue également les pères la morale !

A Pleslin Trigavou comme partout ailleurs, après l'effroyable hécatombe, le retour des combattants au sein de leur famille ne se fait pas toujours facilement, aussi bien pour ces hommes qui ont vécu l'enfer, que pour leurs familles

qui ont appris à se passer d'eux pendant plusieurs années de guerre.

Pour les nombreux blessés et mutilés, le quotidien est bien sûr difficile à vivre, mais tous les combattants ont vieilli prématurément, beaucoup souffrent de pathologies diverses parfois irréversibles. Ainsi, beaucoup de femmes deviennent garde-malade. La souffrance touche également les enfants affectés par une ambiance quotidienne difficile, que le père soit revenu ou pas.

Les témoignages locaux de cette époque sont rares et ont partiellement remonté les cent années écoulées, et pourtant si près de nous. Comme dans toutes les guerres, mais plus particulièrement pour celle-ci, c'est le silence qui domine ; ne sert-il pas de refuge protecteur !

Pour ceux revenus de l'enfer du front, doit-on dire des rescapés, mais plutôt des survivants ? Pour les autres, après avoir frôlé, côtoyé la mort pendant des mois, celle-ci est venue un jour les cueillir au hasard d'une balle ou d'un éclat d'obus. Guillaume Lécuyer dira : « A la bataille de La Marne, dans les tranchées nous marchions sur les morts, nous nous battions à la baïonnette ... »

### Les monuments aux Morts

Après la Grande Guerre, l'ampleur des pertes humaines et l'absence de sépulture où les familles viennent se recueillir, incitent les communes à ériger des mémoriaux.

La victoire remportée, le sacrifice est si grand, la douleur des familles si profonde, le besoin d'entretenir l'Union sacrée si nécessaire, que les français élèvent très tôt des monuments, sous le contrôle et avec l'aide, modeste, de l'Etat (loi du 10 octobre 1919).

Les monuments commémoratifs : de la simple plaque à la statue commandée à un artiste de renom envahissent l'espace au quotidien, devenant le cadre d'un nouveau rite. Tous veulent entretenir le souvenir du sacrifice des défenseurs de

la patrie et se recueillir régulièrement ensemble. En 1922, le 11 novembre devient un jour de fête nationale. Entre 1919 et 1930, plus de 30 000 monuments aux morts vont être érigés sur le territoire national, mais c'est dans les années vingt que le phénomène atteint son apogée. Nos communes n'échappent pas à cette abondance commémorative : on remarque que stèles et obélisques y sont majoritaires. Leur systématisation et leur conversion en lieu de rassemblement civique sont alors extraordinaires. Cet incroyable engouement populaire à monumentaliser la mémoire de la Grande Guerre, va faire le bonheur des fondeurs, marbriers et architectes. Des catalogues circulent pour aider à choisir le monument et les accessoires. Les anciens combattants réclament un monument à la hauteur de leurs souffrances et tous les patriotes apportent leur écot pour répondre à la souscription et rassembler la somme nécessaire, complétée par une subvention municipale, le cas échéant nationale.

Pour des raisons financières, la très grande majorité des monuments sont de modestes stèles s'apparentant à des obélisques, décorés d'une croix et de la palme de la victoire, une croix latine, une croix de guerre ou encore un coq « gaulois » surmonte parfois le monument (voir monument aux morts de saint Jacut de la Mer).

Les communes qui sont parvenues à réunir plus de fonds, s'offrent une composition plus monumentale, autour d'un bas-relief ou plus souvent d'une statue en ronde-bosse : sculpture en trois dimensions dont on peut faire le tour. Le monument est alors une œuvre originale, réalisée par un architecte ou sculpteur, ou une production en série en fonte commandée auprès d'une entreprise.

L'emplacement du monument est un lieu sacré ; il n'est pas choisi au hasard : les villages le dressent généralement dans leur cimetière (enclos paroissial) ou sur

la place publique. Le monument est au centre d'un espace sacré concrètement délimité : grilles, buissons, arbustes ou une clôture composée de chaînes supportées par des obus fournis par l'Etat ; sinistre hommage à l'artillerie et à l'industrie militaire de l'enfer des champs de batailles.

Les conseils municipaux décident du style et de l'emplacement du monument, on débat sur la dédicace à inscrire, sur l'usage ou non de trophées de guerre... Le prix va bien sûr influencer sur le choix, les monuments les plus nombreux sont des stèles ou des obélisques car ce sont les monuments les plus simples et les moins coûteux. Un obélisque en pierre de taille coûte une dizaine de milliers de francs de l'époque, et un monument avec la statue d'un poilu coûte moitié plus.

Dans un difficile contexte économique d'après-guerre, les contraintes économiques pèsent sur le choix des communes : les prix des produits de base sont élevés à cause de l'inflation et les revenus des salariés sont faibles et encore plus des pensionnés. En 1918, le kilo de pommes de terre coûte 12 francs, alors qu'un salaire journalier peut varier entre de 5 à 12 francs.

Ces monuments campagnards rendent un hommage individuel et perpétuel aux enfants de la commune en signalant aux passants les noms des disparus. Après leur construction, pendant de nombreuses années, ils deviendront un endroit sacré où chacun viendra se recueillir.

A Trigavou, sur un piédestal commémoratif où les 50 héros y sont gravés, se trouve un obélisque, avec pour ornementation religieuse une croix latine. Sur le monument est inscrit : Aux enfants de Trigavou morts pour la France : 1914 - 1918. La clôture composée de chaînes supportées par quatre obus doit venir de cette époque.

A Pleslin, sur un piédestal commémoratif

est posée la sculpture d'un poilu en fonte de fer bronzée, en sentinelle, il barre la route avec son fusil fermement tenu à l'horizontal, illustration du « On ne passe pas ». La sculpture fut fabriquée par l'entreprise Louis Maubert, posée par

le statuaire Gallais d'Evran avec l'aide de l'architecte Dugenet de Dinan. Sur le monument est inscrit : Pleslin à ses enfants morts pour la France.

Les moyens mis en place pour les inaugurations des monuments aux morts de Pleslin et de Trigavou ne furent pas les mêmes, sans doute plus modestes à Trigavou. En 1923, à Pleslin un fascicule fut édité pour immortaliser la journée de l'inauguration. Le maire, M. du Breil de Pontbriand qui avait perdu son fils unique, le 15 novembre 1914 sur les bords de l'Yser, voulut rendre un hommage inoubliable aux 72 héros inscrits sur le monument.

Cette guerre devait être la « Der des Der », et pourtant une vingtaine d'années plus tard tout était oublié. Depuis, sur nos monuments aux morts sont gravés les noms de ceux qui ont donné leur vie au cours de la Seconde guerre mondiale, la guerre d'Indochine et celle d'Afrique du Nord.

Aujourd'hui, la France est en PAIX depuis 74 ans, pour les générations futures la pire menace serait de penser que c'est acquis !



Journal de l'inauguration du monument aux morts de Pleslin (en 1923).



Commémoration au monument aux Morts de Trigavou, la clôture est composée de 4 obus et de chaînes





# Renseignements pratiques

## MAIRIES

### Horaires d'ouverture

#### → PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

#### → MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

#### → DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

## PERMANENCES

### → à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h

• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19h

• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h

• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : mercredi de 10h à 12h

• BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

### → à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

### → Permanence d'Hervé BERVILLE, Député

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblee-nationale.fr

[www.pleslin-trigavou.fr](http://www.pleslin-trigavou.fr)

## EHPAD

• Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

## AUTRES PERMANENCES

• Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beausais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

• Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• Architecte conseil, Dinan Aglo, le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

### • Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

[infoenergie@pays-de-dinan.org](mailto:infoenergie@pays-de-dinan.org)

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tél : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• Assurance Maladie, [www.amelie.fr](http://www.amelie.fr) Tél : 3646

• Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• Renseignements pour les retraites : Carsat Dinan Centre affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place Duguesclin-22100- DINAN : 02 96 87 10 50.

• Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• Mission locale : Mairie de Beausais sur Mer les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

## SECOURS ET SANTÉ

### • Médecins

Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin, Chapron-Gédouin Claire, Arthur Villemin : 02 96 27 12 27

### • Pharmaciens

Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles : 02 96 27 80 25

### • Dentistes

Berrest Alain, Louis Cécile, Montembault Anaïs : 02 96 27 17 28

### • Masseurs Kinésithérapeutes

Joly Vincent, Servet Elisa, Daval Cécile, Lucile Berthelot : 02 96 27 89 80

### • Ostéopathe

Robert Antoine : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

### • Infirmier(e)s soins à domicile

Corinne Van der Poorte, Magali Lemaire, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04

Marie-Paule Garel,

Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

### • Sophrologue

Corvellec Philippe 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

### • Podologue

Besnard Thiphaine : 02 96 27 15 75

### • Psychologue clinicienne

Lemercier Stéphanie : 07 83 88 20 89

### • Hypnothérapeute

Karine Fritsch : 07 67 97 65 88

[contact@karine-hypnose.fr](mailto:contact@karine-hypnose.fr)

### • Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Émeraude, - Antenne Beausais-rance-Frémur

1, bis Rue Léon Pépin

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

02.96.27.86.77 ou par courriel : [accueil.brf@adsce.fr](mailto:accueil.brf@adsce.fr)

### • Ambulance-Pompes Funèbres

Direct Ambulances : 02 96 27 15 87

• Pompiers : 18

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

• Gendarmerie : Brigade de Beausais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

• SAMU : 15

• N° d'urgence : 112

## SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

## DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

## MARCHÉS

### A PLESLIN (Bourg) :

• Le mercredi, 18 h – 21 h : pizzas

• Le vendredi, 8 h – 13 h : fruits et légumes, poissons

• Le samedi, 8 h – 13 h : Sushi

• Le dimanche, 18 h - 21 h : pizzas

### A PLESLIN (près de la boulangerie)

• Le dimanche, 8 h – 13 h : huîtres de Cancale

### A TRIGAVOU (près de la salle des fêtes)

• Le mardi, 17 h - 21 h : pizzas

## LA POSTE

Lundi - Mardi - Vendredi 9h-12h / 14h-16h30  
Mercredi-Jeudi-Samedi 9h-12h

## BIBLIOTHÈQUES

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.